

***l'Anti*capitaliste**

n°667 | 22 juin 2023 — 1,50€

l'hebdomadaire du NPA ~ LANTICAPITALISTE.ORG

CONTRE UN SYSTÈME CRIMINEL

DE L'AIR



OUVREZ LES FRONTIÈRES!

Dossier

**QUE FAIT LA PRISON?
ET COMMENT S'EN
PASSER** Pages 6 et 7

ÉDITO

Manouchian au Panthéon...
et les Soulèvements de la Terre
en prison? Page 2

PREMIER PLAN

Fonds Marianne. La ministre,
l'argent public et les copains
Page 2

À SUIVRE SUR
lanticapitaliste.org
nouveau partianticapitaliste.org

ACTU INTERNATIONALE

Grèce. Des centaines de
réfugiés noyés aux portes de
l'Europe forteresse Page 4

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Marc Laimé,
auteur de plusieurs livres
sur l'eau Page 12



Par MANU BICHINDARITZ

Manouchian au Panthéon... et les Soulèvements de la Terre en prison ?

Mardi 20 juin, le ministère de l'Intérieur a confirmé ce qu'il avait notifié aux représentantEs des Soulèvements de la Terre cinq jours plus tôt, à savoir sa volonté d'engager une procédure de dissolution du collectif écologiste, décision qui pourrait être formellement prise lors du Conseil des ministres ce mercredi 21 juin. Après les premières menaces de Darmanin en mars dernier au lendemain de la mobilisation de Sainte-Soline contre les mégabassines, le pouvoir confirme donc sa volonté d'utiliser l'arme de destruction massive contre les droits démocratiques qu'est la dissolution.

«Écoterroristes d'extrême gauche», accusés de commettre «des exactions ou de mettre en danger la sécurité publique» ou de harceler «les agriculteurs qui nous nourrissent»... Que n'a-t-on entendu ces derniers jours autour de la préparation de la mobilisation contre le Lyon-Turin pour préparer la répression qui a eu lieu sur place et la possible dissolution des Soulèvements de la Terre. Après les perquisitions et mise en garde à vue d'une quinzaine de militantEs le 5 juin, la chasse se poursuit et 18 personnes viennent d'être interpellées, notamment en Loire-Atlantique le 20 juin. La macronie, toujours au service des capitalistes du BTP ou de l'agrobusiness, préfère s'attaquer aux militantEs contre le réchauffement climatique. Personne ne s'en étonnera, car il y a bien longtemps que les dirigeants du monde entier ont renoncé à tout changement, toute rupture même partielle avec un système productiviste nuisible, pourtant condamné.

Hasard du calendrier, Macron annonçait dimanche l'entrée au Panthéon de Missak Manouchian, accompagné de son épouse Mélinée. Rescapé du génocide arménien, apatride et communiste, les actes de résistance de Missak Manouchian contre l'occupant nazi lui avaient valu de figurer sur la célèbre affiche de propagande nazie, «l'affiche rouge». Celui dont Macron dit aujourd'hui qu'il porte «une part de notre grandeur» avait pourtant en son temps été qualifié de «terroriste», tout comme ses compagnons des FTP-MOI...

Comme quoi, si d'hier à aujourd'hui l'Histoire continue bien à être écrite par les puissants, son sens lui n'est que le produit du rapport de forces entre les défenseurs du système et celles et ceux qui veulent s'en libérer. Que les «(éco)terroristes» d'aujourd'hui puissent être les «libérateurs» de demain est une leçon que les puissants du monde entier feraient bien de méditer. Nous l'avons déjà faite nôtre. Et nous serons, en solidarité et en soutien, aux côtés des militantEs écologistes pour exiger leur libération immédiate et sans poursuite.

BIEN DIT

Le chemin va être extrêmement long mais je suis déterminé à tout donner, à me battre pour récupérer ce qui me constituait, tant physiquement que mentalement. Je le fais évidemment pour moi, mais aussi parce que je pense que refuser d'abdiquer, refuser d'être écrasé par la machine répressive est une nécessité politique, à l'heure où les États font le pari de la terreur et de notre passivité.

Extrait d'un communiqué de SERGE, grièvement blessé à Sainte-Soline, 17 juin 2023.

À la Une

CONTRE UN SYSTÈME CRIMINEL

« De l'air, ouvrez les frontières ! »

Alors qu'un bateau de migrantEs a sombré en Méditerranée, au large de la Grèce, la semaine dernière, avec un bilan humain effroyable, Macron n'a rien trouvé de mieux à faire que de recevoir cette semaine la cheffe du gouvernement italien d'extrême droite Georgia Meloni. Un message clair, et une étape supplémentaire dans la banalisation/normalisation de l'extrême droite et de ses politiques, qui impose une réponse antiraciste et antifasciste à la hauteur, mais aussi, au-delà, la construction d'une véritable alternative politique pour éviter le pire.

La semaine dernière, les autorités grecques ont annoncé le décès de 79 migrantEs au large du Péloponnèse. Mais ce bilan, déjà particulièrement élevé, est en train de s'alourdir : 700 personnes étaient présentes sur le bateau au moment du naufrage. Une horreur qui vient malheureusement s'allonger à une longue liste : depuis 2014, 26 000 migrantEs sont morts en tentant de traverser la Méditerranée. L'Union européenne et ses États membres, sont les premiers responsables de ce massacre. L'Europe forteresse n'arrêtera jamais les mouvements de population, elle rend juste plus dangereux et mortel le voyage des migrantEs qui fuient la guerre, la misère, le réchauffement climatique... Des causes pour lesquelles les gouvernements des pays de l'Union ont une responsabilité accablante !

Les migrantEs se noient, Macron reçoit Meloni

Il y a quelques semaines, Gérald Darmanin attaquait la cheffe du gouvernement italien Georgia Meloni, «incapable de régler les problèmes migratoires sur lesquels elle a été élue». Habitué à la surenchère verbale avec l'extrême droite, le ministre de l'Intérieur avait ouvert une crise de façade avec le gouvernement italien. En réalité, cette polémique cache mal le fait que gouvernements français et italien mènent la même politique, en refusant d'accueillir dignement migrantEs et réfugiéEs et en préférant les laisser mourir en mer ou crever de faim sur des bateaux humanitaires qui, régulièrement,

sont empêchés d'accoster dans les ports italiens ou français. C'est donc quelques jours à peine après le naufrage de 700 migrantEs que Macron a choisi d'organiser la détente avec l'extrême droite italienne en recevant Meloni à l'Élysée ce mardi 20 juin. Les intérêts économiques et les convergences inhumaines ont repris le dessus.

Macron et Darmanin sont les marchepieds de l'extrême droite

Macron et son gouvernement sont les champions de la banalisation de l'extrême droite. En leur courant après, ils participent de la montée du racisme et de l'acceptation du traitement inhumain qui est réservé aux personnes qui tentent de trouver en Europe un avenir meilleur. Au-delà, leurs attaques contre la démocratie (qui s'appuient sur les institutions de la 5^e République), leur pratique autoritaire du pouvoir, la répression des mobilisations contre la réforme des retraites ou les violences policières contre les luttes environnementales (comme le week-end dernier en Savoie contre la ligne de train transalpine), préparent le pire : un possible scénario à l'italienne, avec l'arrivée de Marine Le Pen et du Rassemblement national à l'Élysée.

Construire une alternative au capitalisme, seul rempart contre l'extrême droite

Pour le NPA, la seule façon d'enrayer durablement cette dynamique infernale, c'est de proposer une alternative qui rompe avec les politiques pro-capitalistes, pour mettre

MORT DE MIGRANTS EN MÉDITERRANÉE



fin aux inégalités qui nourrissent la pire des menaces. À partir de nos luttes sociales, écologiques, antiracistes, nous proposons à l'ensemble des organisations du mouvement ouvrier, politiques, syndicales, associatives, de nous unir pour opposer à Macron et à Le Pen une perspective émancipatrice, qui rompe avec l'exploitation et les oppressions, pour l'accueil des migrantEs, l'ouverture des frontières et la liberté d'installation.

C'est pour avancer dans la construction d'une organisation qui porte un tel projet que nous pensons que la discussion la plus large doit s'ouvrir avec toutes celles et ceux qui n'ont pas renoncé à transformer la société. C'est dans ce cadre qu'avec d'autres, nous sommes partie prenante de l'organisation de forums ouverts à toutes et tous, pour débattre, agir et construire. Il y a urgence !

Nouveau Parti anticapitaliste

FONDS MARIANNE La ministre, l'argent public et les copains

Le fonds Marianne, lancé en grande pompe en 2021 au plus fort des débats sur le «séparatisme», avait disparu des écrans radar. Ces dernières semaines, il a fait son grand retour dans l'actualité, mais pas pour les raisons espérées par l'une de ses instigatrices, la ministre Marlène Schiappa.

En avril 2021, six mois après l'assassinat de Samuel Paty, Marlène Schiappa annonçait, nombreuses interventions médiatiques à l'appui, le lancement du «fonds Marianne pour la République», destiné à «financer des personnes et associations qui vont porter des discours pour promouvoir les valeurs de la République et pour lutter contre les discours séparatistes notamment sur les réseaux sociaux

et plateformes en ligne». Le 7 juin 2021, le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) annonçait que 17 candidatures avaient été retenues pour un montant global de plus de deux millions d'euros.

Scandale d'État

Deux ans plus tard, le fonds Marianne est devenu l'objet d'une enquête qui sent fort le scandale d'État. Plusieurs

médias, parmi lesquels France 2, Marianne et Mediapart, ont en effet mis à jour une gestion particulièrement opaque du fonds, avec des bénéficiaires qui semblent avoir été abreuvés d'argent public en raison de leur proximité personnelle et idéologique avec Schiappa et non du sérieux de leur projet. C'est ainsi que l'on a appris que l'Union des sociétés d'éducation physique et de préparation militaire (USEPPM),

premier bénéficiaire du fonds avec 355 000 euros, avait envoyé un «projet» de... sept phrases, après avoir été averti de l'existence du fonds Marianne avant même l'annonce publique de son lancement.

Une enquête judiciaire a été ouverte, et une commission du Sénat a organisé des auditions des principaux protagonistes de l'affaire avec, en «vedettes» la semaine dernière, le journaliste-escroc Mohammed Sifaoui (à la tête de l'USEPPM) et la ministre Schiappa. La succession des auditions a ainsi permis de mesurer à quel point les deux millions d'euros d'argent public avaient non seulement avant tout servi la communication du gouvernement et de Marlène Schiappa elle-même, mais qu'en outre cet argent avait été attribué dans l'opacité la plus totale. Bilan (provisoire) de l'enquête et des auditions : la démission du

Un monde à changer

POUR UN SYSTÈME DE RETRAITES 100% SOLIDAIRE. C'est un coup de semonce pour le gouvernement! *Le Monde* publiait mardi 20 juin l'essentiel des conclusions du rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR), deux jours avant sa parution officielle. Et le constat est clair: la réforme du 14 avril n'atteindra pas les objectifs annoncés d'un rééquilibrage financier en 2030. Pour toutes celles et ceux qui ont manifesté par millions depuis janvier, c'est la confirmation d'une tartufferie. Le solde entre les dépenses et les recettes en 2030 représenterait entre -0,2% et -0,3% du produit intérieur brut (PIB). Dans

le meilleur des cas, avec une productivité progressant de 1,6% par an en moyenne (soit deux fois plus qu'entre 2009 et 2020), le déficit serait résorbé en 2040. Le déficit n'est jamais une bonne nouvelle. Qui dit déficit du système de retraites, dit entrées de salaires en baisse, donc chômage ou salaires globaux diminués. Les difficultés se concentrant principalement sur les systèmes de retraites de la fonction publique, c'est sans doute parce que les salaires n'ont pas augmenté et que des emplois ont été supprimés... Ce n'est donc pas le système de retraites le problème, mais la répartition capital/salaire qui est en jeu.

Et le ministre chargé de l'Industrie, Roland Lescure, l'a bien compris. Selon lui, ces chiffres montrent que « nous avons besoin de faire cette réforme ». Ah oui! Qu'importe au fond le déficit, puisque selon lui « les estimations du COR ça va, ça vient ». Les chiffres ne montrent rien en soi. L'objectif de cette réforme promulguée en vitesse et jamais votée, est bien de nous priver de notre système par répartition pour le privatiser puisque le rapport démontre que les pensions seront plus élevées (pour la génération 1984, mais pas celle de 1966!)... à condition de travailler plus longtemps et de ne pas être au chômage. Le socle de la solidarité est donc bien grignoté, qu'importe le déficit. Une ouverture au privé qui comme dans l'éducation, la santé, le logement, l'eau, la terre doit être combattue pour du 100% public sous le contrôle des travailleursEs.

MARCHES DES FIERTÉS Contre Macron et l'extrême droite, défendre nos droits et en gagner de nouveaux!

Depuis la fin du mois de mai, des marches des fiertés LGBTI sont organisées chaque week-end. Samedi 24 juin aura lieu, entre autres, la marche des fiertés parisienne: pour défendre nos droits et en gagner de nouveaux!

Cette année, le mois des fiertés se déroule dans la foulée d'un mouvement social historique, et ce alors que les attaques de l'extrême droite et des réactionnaires contre les communautés LGBTI repartent à la hausse. Pour défendre nos droits et en gagner de nouveaux, il est temps de reprendre la rue.

Une politique de casse sociale, raciste et autoritaire

Nous nous sommes mobiliséEs pendant des mois contre la réforme des retraites, en tant que travailleurEs et en tant que LGBTI. Les LGBTI font partie des populations les plus impactées par cette réforme, excluEs du marché de l'emploi, plus fortement touchéEs par la précarité. Les LGBTI ont eu des carrières hachées, ils et elles auront des retraites pourries. Combinée aux attaques contre l'Assurance chômage, contre les bénéficiaires du RSA, ou à la loi Kasbarian, la politique de Macron a dégradé nos conditions de vie. Le tournant autoritaire et raciste du gouvernement se renforce. Il y a eu la loi Séparatisme, les dissolutions d'associations antiracistes, la répression sauvage et brutale des manifés et des blocages. Darmanin a lancé l'opération coloniale Wuambushu



PHOTOTHÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

à Mayotte et annonce en fanfare une énième loi sur l'immigration. Nul doute qu'elle sera l'occasion de surenchères racistes entre la Macronie, LR et le RN.

L'extrême droite, ennemie des LGBTI

Avec sa politique, Macron légitime l'extrême droite et déroule un tapis rouge pour Le Pen en 2027. Avec 88 députéEs, celle-ci n'a jamais été aussi forte et son discours imprègne le champ politique. L'extrême droite est raciste, patriarcale, LGBTIphobe. Partout dans le monde, elle mène sa

politique contre les communautés LGBTI. Aux États-Unis, des centaines de lois sont votées pour bloquer les transitions, retirer la garde d'enfants trans aux parents qui les soutiennent, interdire de parler d'homosexualité ou de transidentité à l'école. En France, des centres LGBTI sont dégradés et attaqués, à l'explosif comme à Tours. Des militants anti-trans, ex-Manif pour tous ou pseudos-féministes font du lobbying dans les institutions et sont accueillis à bras ouvert par Renaissance. Des drags shows sont menacés par des fachos.

L'extrême droite tue. Nous n'oublions ni Clément Méric ni Federico Martín Aramburú. Elle a brûlé la maison du maire de Saint-Brévin, elle attaque des camps de réfugiéEs.

Pinkwashing partout

Comme à chaque mois de juin, les entreprises capitalistes nous font croire qu'elles sont du côté des LGBTI. Publicités et produits capitalistes à coups d'arc-en-ciel fleurissent. Pourtant, il ne faut pas être dupes! C'est le capitalisme qui est responsable de notre oppression. La grande majorité des LGBTI font partie de la classe ouvrière, c'est cette classe que le capitalisme exploite pour son propre profit. C'est parce qu'il a besoin de la famille hétéro que la division de genre et l'hétérosexualité comme norme existent.

Il faut changer de système

Pour ces raisons, si les LGBTI doivent reprendre la rue lors des prides, un seul mois ne suffira pas. Nous avons besoin de reconstruire un mouvement LGBTI fort, qui puisse se lier au mouvement féministe, antiraciste, écologiste et ouvrier. D'un mouvement d'ensemble qui mette un coup d'arrêt aux attaques, qui soit assez fort pour arrêter l'extrême droite, déga-ger le gouvernement et qui pose les bases d'une rupture avec le système capitaliste. Il y a urgence! **Commission LGBTI**

Le chiffre

8 millions

C'est, selon l'Observatoire des inégalités, le nombre de personnes en situation de mal-emploi (chômeurEs, salariéEs précaires, en CDD, en intérim et en alternance, qui souhaitent travailler mais ne sont pas comptées comme chômeurEs). Soit 1 actif sur 4.

Source: Observatoire des inégalités



Agenda

Samedi 24 juin, fête du NPA avec Philippe Poutou, Angoulême. De 16h à minuit au parc de Fregeneuil: débat, meeting, concerts.

Samedi 24 juin, Marche des fiertés, Paris. À 14h à Nation.

Dimanche 2 juillet, forum «Organisons-nous pour construire une alternative», Paris. Dès 9h à la Bellevilloise (forumalternative.org).

Vendredi 14 juillet, Défilé internationaliste des tirailleurs et des sans-papiers, Paris. À 14h à République.

Du 22 au 28 juillet, Rencontres internationales jeunes, Moulins-sur-Allier. Pour s'inscrire: jeunes@nouveauanticapitaliste.org

Du dimanche 27 au mercredi 30 août, 15^e université d'été du NPA, Port-Leucate. Infos et inscription sur: nouveauanticapitaliste.org/udt2023

NO COMMENT

Des élèves de seconde, issus de lycées volontaires, [pourront] réaliser le séjour de cohésion de douze jours — première étape du SNU — sur le temps scolaire, dans le cadre d'un projet pédagogique de classe. Il n'y aura pas d'obligation, un peu comme un voyage scolaire.

SARAH EL HAÏRY, «Le SNU va être intégré en classe de seconde, annonce Sarah El Haïry au Figaro», *Le Figaro*, 15 juin 2023

préfet Gravel, qui était jusqu'alors à la tête du CIPDR, des déclarations contradictoires, de multiples zones d'ombre, des perquisitions, etc.

«Marlène Chaipas»

On a en outre pu assister à une audition rocambolesque de Marlène Schiappa, qui a pendant près de trois heures expliqué aux sénateurs qu'elle n'avait rien vu, rien entendu, rejetant la faute sur les membres de son cabinet, répétant qu'elle n'était « pas au courant » (ce qui lui vaut désormais le surnom mérité de « Marlène Chaipas ») alors que toutes les décisions ont été prises sous sa responsabilité. Les auditions, renforcées par des enquêtes journalistiques, ont en outre établi qu'elle était intervenue personnellement pour encourager certains acteurs à demander des subventions ou pour s'opposer à

une attribution pourtant validée par le comité de sélection. Marlène Schiappa a tellement pris les sénateurs pour des imbéciles qu'ils s'en sont eux-mêmes rendu compte, c'est dire! Et c'est ainsi que le sénateur LR de Meurthe-et-Moselle Jean-François Husson, rapporteur de la commission d'enquête sur la gestion du fonds Marianne, a pu déclarer après l'audition de Schiappa: « Si Schiappa avait reconnu des fautes, ou admis des légèretés, cela aurait certes démontré une gestion problématique du fonds Marianne, mais même embarrassant, cela aurait été positif d'une certaine manière. À sa place, je démissionnerais. Notre rapport conclura qu'elle ne dit pas la vérité ». Macron et les siens ont une fâcheuse tendance à considérer que l'argent public leur appartient. On sait désormais que lorsqu'ils sont pris la main dans le sac et confrontés



WIKIMEDIA COMMONS

à leurs agissements sans pouvoir se réfugier derrière un 49.3, ils ne font pas toujours les malins, a fortiori lorsque leur légitimité « globale » est aussi contestée qu'elle l'est aujourd'hui'hui. Et c'est tant

mieux. Alors oui, Schiappa doit partir, sans délai, mais au-delà d'elle c'est bien de tout un système et de son personnel politique dont il faut plus que jamais se débarrasser! **J.S.**

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction: redaction@npa2009.org 6 500 exemplaires

Diffusion: diffusion.presse@npa2009.org **Directeur de publication:** Julien Salingue

Administration: 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex **Secrétaire de rédaction:** Fabienne Brifault

Numéro ISSN: 2269-3696 **Maquette:** Ambre Bragard

Commission paritaire: 0419 P 11508 **Impression:** Rotographie, Montreuil-sous-Bois

Société éditrice: Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans). Mail: rotoimp@wanadoo.fr



SOMMET CLIMAT DE BONN Comment préparer une COP des pompiers pyromanes

Le sommet climat de Bonn, qui s'est tenu de 5 au 15 juin, a ressemblé à une fiction imaginée par les activistes du climat pour dénoncer l'inaction coupable des COP, leur incapacité à s'attaquer un tant soit peu aux énergies fossiles. C'est pourtant la sinistre réalité.

La COP28 se tiendra à Dubaï du 30 novembre au 12 décembre et elle sera présidée par... un magnat du pétrole. Dans ce rôle, le Sultan Al Jaber, PDG de la compagnie nationale pétrolière Abu Dhabi National Oil Company (Adnoc) et ministre de l'Industrie des Émirats arabes unis.

600 milliards par an pour le pétrole

Il annonce clairement la couleur et elle est noire comme le brut qui sort de ses puits. Il revendique une « une approche pragmatique, réaliste et axée sur les solutions, qui permet de réaliser des progrès transformateurs pour le climat et une croissance économique à faible émission de carbone ». Précédemment il affirmait « Les politiques visant à se désengager des hydrocarbures trop tôt, sans alternatives viables adéquates, sont vouées à l'échec ». Ses « alternatives », derrière un zeste de renouvelables, sont le nucléaire et la capture séquestration du carbone. Pour ne pas prendre le risque de se désinvestir « trop tôt » (!), il prône d'« investir 600 milliards de dollars tous les ans dans le pétrole jusqu'en 2030, pour satisfaire la demande énergétique mondiale ».



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

Comme l'illustre un porte-parole du Réseau Action Climat « c'est comme si vous confiez au patron des cigarettes Philip Morris la tâche d'organiser la fin du tabagisme dans le monde ».

Il n'y a strictement rien de bon à attendre de cette vingt-huitième COP. La précédente qui se tenait en Égypte avait tout juste réussi à inviter les gouvernements « à accélérer l'adoption de politiques de transition vers des systèmes d'énergie à faibles émissions », notamment en intensifiant leurs efforts « pour supprimer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles ».

Aucun engagement contraignant

Six mois plus tard, à l'occasion du sommet climat de l'ONU, préparatoire à la COP, qui se tenait à Bonn du 5 au 15 juin, les énergies fossiles sont toujours un tabou malgré les constatations sans appel et recommandations impérieuses des scientifiques du GIEC, et malgré les protestations des ONG. Les pays de l'Union européenne ou du G7 qui multiplient les déclarations de bonnes intentions et affirment vouloir sortir des fossiles refusent toujours tout engagement contraignant et toute échéance.

Au même moment, les nouvelles du climat sont de plus en plus alarmantes. Les forêts boréales sont en feu. Les océans, ces importants régulateurs du climat, voient leur température moyenne de surface s'envoler — l'Atlantique n'a jamais été aussi chaud à ce moment de l'année — avec de lourdes menaces d'ouragans dévastateurs. Les sécheresses graves s'amplifient... L'inaction climatique est, comme l'a affirmé Greta Thunberg, « une condamnation à mort pour d'innombrables personnes vivant en première ligne de la crise climatique ».

Face à ces criminels climatiques, il est plus que temps de se soulever !

Commission nationale écologie

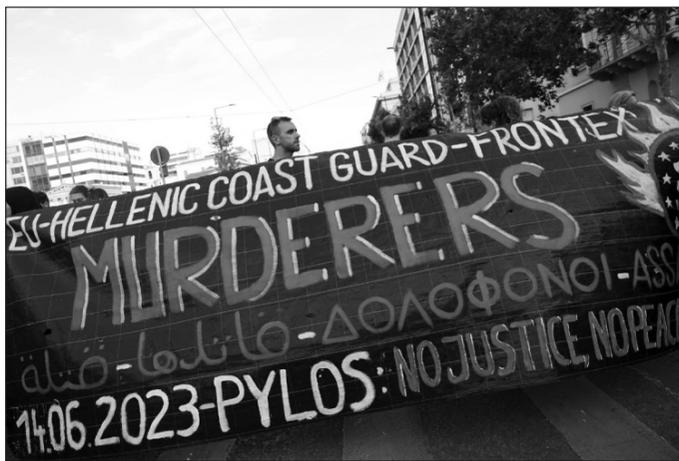
GRÈCE Des centaines de réfugiés noyés aux portes de l'Europe forteresse

Quelques jours après le terrible naufrage au sud-ouest de la Grèce, dont le bilan — au moins 78 morts, des centaines de disparus et 104 rescapés — ne sera peut-être jamais établi, une hypothèse s'est ajoutée à l'horreur : le drame pourrait être survenu par le fait que les garde-côtes grecs auraient tiré le bateau de réfugiés vers le large pour éviter qu'il accoste en Grèce.

Sans réponse en fin de semaine dernière, la question se justifie quand on connaît les pratiques interdites, et niées par le ministre de l'Immigration Mitarakis, de refoulement des réfugiés s'approchant des côtes.

Mitsotakis, soldat zélé de la forteresse UE

Dans tous les cas, la version officielle provoque une large indignation : les autorités maritimes ont demandé au navire repéré s'il avait besoin d'aide, on leur aurait répondu non, et il n'y avait donc aucune raison d'intervenir, et cela devant le spectacle d'un vieux bateau de pêche surchargé transportant depuis la Libye autour de 750 passagers sans gilets de sauvetage. Cette pseudo-justification a été répandue sans vergogne par la droite grecque. L'émotion et la colère populaires se sont traduites par de fortes manifestations vendredi dernier dans le pays, avec entre autres 10 000 personnes à Athènes à l'appel du KKE et de la gauche radicale et anticapitaliste, ce qui empêchera peut-être que soit étouffée l'enquête comme sait le



DR

faire Mitsotakis. Pour l'heure, le gouvernement a proclamé trois jours de deuil, hypocrisie insupportable pour beaucoup.

Comme le rappelle au journal *Ef Syn* le sauveteur solidaire Iasonas Apostolopoulos, les autorités grecques font tout pour dissuader les bateaux de réfugiés, et ne procèdent à des sauvetages que lorsqu'un bateau a coulé. Politique criminelle dont Frontex, agence européenne de garde-frontières,

est complice, car c'est celle voulue par l'UE : une Europe forteresse fermée aux réfugiés par tous les moyens. Depuis début 2023, plus de 1300 migrantEs tentant le passage en Europe sont morts ou disparus, et face à cette tragédie, la bourgeoisie européenne multiplie les textes anti-immigration.

Climat raciste et nationaliste

La droite grecque est un parfait agent de cette politique raciste de

l'UE. Pendant ses quatre années au pouvoir, Mitsotakis a développé une politique anti-immigrés et anti-réfugiés, pas contestée sur le fond par la gauche réformatrice : réfugiés parqués et/ou laissés à leur triste sort, refoulements meurtriers en mer, construction d'un mur sur la frontière terrestre avec la Turquie. La période électorale a intensifié ce climat puant de racisme et de nationalisme : clins d'œil aux fascistes, photos martiales devant le mur anti-réfugiés et, depuis 10 jours, propagandes anti-turque et anti-Syriza (associées !) après que la population du département de Rhodope, d'origine turque ou rom, a voté en majorité pour Syriza le 21 mai (seul département où c'est le cas). Il faut entendre Dora Bakoyannis, ancienne ministre des Affaires étrangères et sœur de Mitsotakis, s'adresser aux habitants : « Je dois dire que vous m'avez déçue. [...] Au lieu de voter pour la Nouvelle Démocratie, vous avez voté Syriza. [...] À Athènes, tous ne sont pas comme moi, qui aime la minorité que vous constituez. [...] Si vous ne nous soutenez pas, les choses vont devenir plus difficiles. » Ce discours de colonialiste 19^e siècle renforce et l'urgence de chasser la droite grecque (donnée favorite pour le 25 juin) et l'importance d'une mobilisation européenne contre la criminelle politique raciste de la bourgeoisie.

À Athènes, A. Sartzekis

ÉTATS-UNIS Que faire avec les plateformes numériques de travail ?

Depuis les années 2000, l'ordinateur a révolutionné le travail en Amérique. Dans l'industrie, les services et les soins, les ordinateurs sont devenus omniprésents et ont profondément modifié les relations entre les entreprises, les travailleurs et les consommateurs.

Les ordinateurs suivent les clientEs, les commandes, les systèmes de production, les stocks et, de plus en plus, surveillent les travailleurEs individuels. Un domaine particulièrement préoccupant dans ce processus de numérisation en cours est ce que l'on appelle le travail pour les plateformes géantes, qui est récemment devenu un lieu de lutte des classes au niveau des phénomènes d'organisation des travailleurEs, de la législation et des affaires juridiques.

Hyper-exploitation

Le travail sur plateforme se réfère à des emplois où des travailleurEs individuels, utilisant leur téléphone ou leur ordinateur personnel, reçoivent des instructions de « patrons » virtuels et des demandes de clients par l'intermédiaire d'une plateforme qui, à l'aide d'algorithmes et d'intelligence artificielle, guide le processus de travail.

Les entreprises de ce type proposent des services de covoiturage, de livraison de repas et bien d'autres encore. La pandémie de Covid-19 a accéléré l'utilisation de ces plateformes, les consommateurs cherchant à éviter les transports publics et les épiceries bondées. On estime qu'environ 70 millions d'ÉtatsunienEs ont utilisé des sociétés de covoiturage comme Uber ou Lyft l'année dernière. Cette année, DoorDash, par exemple, livrera pour

32 milliards de dollars d'achats, soit environ la moitié de toutes les ventes de restaurants.

Environ 16 % des travailleurEs étatsuniens ont travaillé sur ces plateformes à temps plein ou à temps partiel, et les pourcentages sont plus élevés pour les Latino-Américains et les Noirs. Les patrons apprécient ce système parce qu'il leur offre un vaste réservoir de travailleurEs à bas salaires, et parce que les entreprises ont moins de responsabilités en matière de gestion. Les travailleurEs n'ont pas affaire à des patrons, mais reçoivent des tâches générées par des algorithmes qui utilisent de petites incitations salariales pour intensifier leur travail. Les employeurs se battent dans les assemblées législatives des États et devant les tribunaux pour que ces employéEs soient définis comme des entrepreneurs indépendants qui ont beaucoup moins de droits que les travailleurEs salariés.

Emplois « faciles », mais...

Les travailleurEs aiment souvent ces emplois, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel, car les obstacles à l'emploi sont minimes et ils ont la possibilité de fixer leurs propres horaires de travail. Prenons l'exemple des travailleurEs

immigrés sans papiers qui, dans de nombreuses villes, effectuent une grande partie de ce type de travail. Ils arrivent aux États-Unis sans papiers. À l'aide de leur téléphone, ils s'inscrivent à un emploi de chauffeur-livreur et l'ordinateur de l'entreprise commence bientôt à leur envoyer des demandes de clients. En quelques semaines, ils deviennent compétents dans leur travail, connaissant les rues de la ville, les schémas de circulation et les désirs des clients. Ils reçoivent un petit salaire de leur patron et quelques pourboires de la part des clients. Mais ils ne gagnent pas toujours assez d'argent pour vivre décemment, ne bénéficient généralement pas de prestations de santé ou de retraite et sont souvent victimes d'accidents du travail. Souvent, ces travailleurEs ont également un autre emploi et utilisent le travail sur la plateforme pour compléter leur salaire ou pour économiser de l'argent.

Des luttes qui se développent

Les travailleurEs des plateformes liés aux centres de travailleurs immigrés et aux syndicats tentent de s'organiser pour traiter avec leurs employeurs — bien que peu d'entre eux soient aujourd'hui organisés. La

lutte est devenue politique, généralement au niveau local. La ville de New York compte 60 000 livreurs de restaurants qui gagnent aujourd'hui environ sept dollars de l'heure. Le conseil municipal vient d'adopter une résolution qui pourrait porter leur salaire à près de 20 dollars de l'heure dans les prochaines années. Il y a quelques jours, le National Labor Relations Board, qui régit l'organisation des syndicats dans le secteur privé aux États-Unis et qui est dominé par des personnes nommées par les Démocrates, a établi de nouvelles règles qui faciliteront l'organisation des travailleurEs des plateformes. L'affaire concernait les coiffeurs et maquilleurs de l'Opéra d'Atlanta, qui souhaitaient se syndiquer, mais dont la direction affirmait qu'ils ne pouvaient pas le faire parce qu'ils étaient des entrepreneurs indépendants. Mais le NLRB a jugé qu'il s'agissait de travailleurEs ayant le droit de se syndiquer et de négocier collectivement. Cette décision affectera des millions de travailleurEs des plateformes. Les syndicats devraient profiter de cette décision pour investir de l'argent et du personnel dans la syndicalisation de ces travailleurEs.

Dan La Botz

Le 18 juin était le jour du vote sur l'adoption d'une nouvelle Constitution au Mali. Une semaine avant, les membres de l'armée ont voté dans les casernes dans l'ensemble du pays sauf dans la région de Kidal, tenue par l'extrémisme qui a refusé d'organiser le vote. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les résultats ne sont toujours pas connus.

Un bilan désastreux

En s'emparant du pouvoir par un coup d'État, la junte s'était justifiée en promettant une amélioration sensible de la gouvernance et de la sécurité. Deux ans plus tard, les résultats sont loin d'être au rendez-vous. Alors que la saison chaude arrive, avec des températures atteignant les 40 degrés, les populations connaissent des coupures intempestives d'électricité pouvant durer plusieurs heures. Elles touchent tous les secteurs y compris celui de la santé. Cette situation est le résultat de l'absence d'investissements et de maintenance des centrales. Concernant la sécurité, les résultats sont tout aussi catastrophiques en dépit des déclarations de la junte. Les combattants de l'État islamique ou d'al-Qaïda gagnent du terrain. Les forces armées du Mali et leurs supplétifs russes de Wagner sont régulièrement pointés du doigt pour leur violence contre les civils, à l'image dramatique du massacre de Moura documenté par les Nations unies. Du 27 mars au 31 mars, les militaires ont exécuté pas moins de 500 civils et se sont rendus coupables de viols et de tortures.

Maintenir le leadership

L'objectif de la nouvelle Constitution permettra au colonel Assimi Goïta, chef de la junte, de pérenniser son pouvoir. En effet elle supprime les

MALI Une Constitution au service des putschistes

Si le vote initié par la junte pour l'adoption d'une nouvelle Constitution lui permettra d'asseoir son pouvoir, cette élection cristallise aussi les profondes divergences existantes dans le pays.



dispositions interdisant aux dirigeants de la transition de se présenter aux élections présidentielles. Elle renforce aussi les prérogatives présidentielles au détriment du Parlement et du Premier ministre. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est satisfaite de cette consultation électorale prévue dans le chronogramme censé rétablir l'ordre constitutionnel. Cependant le retour du pouvoir aux civils est largement compromis.

Les restrictions et les atteintes aux droits démocratiques empêchent les opposants de faire valoir leurs arguments. Difficile pour elles et eux de mener campagne à travers le pays, au vu des conditions

sécuritaires. Certains se retrouvent dans les geôles du pouvoir comme Ras Bath, célèbre animateur de radio et membre de « l'Appel du 20 février pour sauver le Mali » qui a fait campagne pour le non.

Une opposition hétéroclite

Lors de leur première conférence de presse, les participants de « l'Appel du 20 février » avaient été attaqués par les nerfs du pouvoir. Ils avaient cependant eu le temps de faire valoir leurs arguments étayés juridiquement. Seul un président démocratiquement élu peut engager un processus de changement de Constitution.

Cette plateforme qui rassemble des organisations de la société

civile, des partis politiques et des syndicats, notamment celui de la magistrature, tentent de faire entendre leur voix dans des conditions difficiles.

Les représentants de l'ex-rébellion eux aussi refusent la nouvelle Constitution arguant qu'elle serait en opposition avec les accords de paix d'Alger, signés en 2015 mais toujours au point mort, faute de volonté politique des deux côtés. Enfin les organisations religieuses mènent une vigoureuse bataille contre la nouvelle loi fondamentale. Le litige porte sur la question de la laïcité reprise dans la nouvelle Constitution. Ces organisations dont la Coordination des mouvements, associations et sympathisants (CMAS) de l'imam Mahmoud Dicko, particulièrement influente au Mali, considèrent que la laïcité est une notion française en contradiction avec l'histoire et les coutumes du pays. La mobilisation des religieux est à prendre au sérieux. Dans le passé, ils avaient réussi à faire reculer le nouveau code de la famille qui donnait à leurs yeux trop de droits aux femmes.

Au total, faute d'alternative pour beaucoup, notamment de jeunes, le soutien à la junte apparaît comme le moyen de tourner la page de décennies des pouvoirs corrompus, inefficaces et inféodés à l'ancienne puissance coloniale.

Paul Martial

GRANDE-BRETAGNE Pour le droit des femmes à disposer de leur corps

Le 12 juin, un tribunal britannique a condamné Carla Foster à 28 mois de prison, dont 14 mois ferme, pour avoir interrompu une grossesse après le délai légal en mai 2020. Plusieurs manifestations ont eu lieu depuis, notamment le 17 juin, pour exiger une réforme de la loi sur l'avortement afin que de telles condamnations n'aient plus lieu d'être.

La condamnation a été prononcée en vertu de la loi de 1861 sur les infractions contre la personne (Offences Against the Person Act), une loi qui est restée en vigueur lorsque la loi de 1967 sur l'avortement a été adoptée. En vertu de cette loi, une femme peut être emprisonnée à vie. La loi de 1967 a été présentée à juste titre à l'époque comme l'une des lois les plus favorables au choix dans le monde, mais elle n'a pas décriminalisé l'avortement, elle l'a plutôt rendu légal dans des circonstances spécifiques.

Droit à l'autonomie sur nos corps

L'avortement devrait être traité comme n'importe quelle autre procédure de soins de santé, et non comme un acte criminel. Depuis la sentence, de nombreuses voix se sont élevées pour demander la modernisation de la loi et plaider en faveur du droit à l'autonomie sur nos corps.

Le TUC¹, qui soutient la décriminalisation, et certains dirigeants syndicaux ont heureusement réagi rapidement pour condamner la décision du tribunal. Selon un article paru dans le Times du 11 juin, « l'été dernier, plus de 65 organisations médicales,



juridiques et de protection des femmes ont écrit au Crown Prosecution Service pour lui dire qu'il n'était jamais dans l'intérêt public d'inculper les femmes qui mettent fin à leur propre grossesse. Elles ont déclaré qu'« aucune femme ne devrait faire l'objet d'une enquête ou de poursuites pour avoir mis fin à une grossesse ou pour avoir subi une perte de grossesse inattendue ou inexplicable ».

La décriminalisation a toujours été un objectif de long terme pour les militants pro-choix en Grande-Bretagne, mais il a toujours été

plus facile de faire entendre une opposition sérieuse aux tentatives de restreindre davantage nos droits reproductifs dans la loi que de les étendre.

Une loi à abroger

Diana Johnson, députée travailliste de Hull North, milite depuis longtemps en faveur de la décriminalisation. En 2018, elle a présenté un projet de loi qui aurait abrogé la loi de 1861. Ce projet est allé en deuxième lecture mais, comme la plupart des projets de loi d'initiative

parlementaire, il a manqué de temps pour être adopté. En juillet 2021, Diana Johnson a également proposé, sans succès, un amendement au projet de loi sur la police, la criminalité, les peines et les tribunaux, qui aurait également décriminalisé l'avortement. Des positions similaires ont été exprimées dans le manifeste 2019 du Parti travailliste alors dirigé par Jeremy Corbyn, et des propositions ont été soumises pour s'assurer qu'elles soient également exprimées dans le prochain manifeste.

Compte tenu des tentatives récentes de modification de la loi, le gouvernement conservateur actuel ne saurait être autorisé à se soustraire à ses responsabilités quant à cette décision atroce en se contentant de pointer du doigt un système judiciaire politiquement neutre. Chaque section syndicale, chaque groupe de femmes, chaque parti politique qui prétend soutenir les femmes doit aujourd'hui se mobiliser autour de cette question en plus grand nombre que jamais.

Veronica Fagan

1 - Trades Union Congress, Congrès des syndicats britanniques.

Version intégrale (en anglais) sur anticapitalistresistance.org.

SUISSE Inégalités salariales : l'étude patronale qui donne raison aux féministes

Le 13 juin, à la veille d'une mobilisation d'ampleur contre les inégalités salariales, l'Union patronale suisse (UPS) a publié un communiqué triomphal annonçant que 99,3 % des entreprises respectaient l'égalité salariale. Voilà pour le résultat et la propagande aux nuances soviétiques.

Problème : l'étude de l'Université de Saint-Gall, financée par l'UPS, ne dit pas cela, mais presque le contraire. Fâcheux.

En moyenne, sur la base des 463 entreprises étudiées, la différence de salaires entre hommes et femmes, lorsqu'on compare les salaires standardisés pour un plein temps (avec y compris 13^e mois, primes, etc.) se situe entre 13,5% et 20,7% selon les régions. Ces résultats sont proches de ceux publiés par l'Office fédéral de la statistique-OFS (19,5% en 2020 au niveau national dans le secteur privé), que le patronat ne cesse pourtant de vilipender. Surtout si l'on a en tête que, dans le cas de l'UPS, l'écart est mesuré au sein de chaque entreprise alors que, dans le cas de l'OFS, cette mesure est faite au sein de l'économie dans son ensemble, avec toutes les différences que cela implique. Conclusion : les données sur lesquelles les femmes se basent depuis des décennies pour dénoncer les discriminations salariales sont pertinentes. Merci patrons !

Des différences « inexplicables » ?

En moyenne, toujours selon les auteurs de cette étude, la différence salariale « inexplicable » serait de 3,3%. Pas de 0%, comme le laisse entendre le score soviétique affiché, mais de 3,3%. Pour que l'on comprenne ce chiffre : si, chez un grand distributeur, les postes de cadre, mieux payés, sont nettement plus souvent occupés par des hommes que par des femmes, la différence salariale qui en découle est « expliquée »... et n'entre pas dans ces 3,3%. Et si ces mêmes grands distributeurs soustraient le nettoyage à des entreprises spécialisées, employant principalement des femmes avec des salaires très bas, ces femmes n'entrent pas dans la comparaison et dans le 3,3%...

3,3% : c'est ce qui reste quand on a éliminé toutes les principales causes de discriminations salariales, comme les branches et les professions à bas salaires ou le plafond de verre. C'est donc énorme ! Pour mémoire, l'écart salarial « non expliqué » se monte selon l'OFS à 8,8% dans le secteur privé, à l'échelle de l'ensemble de l'économie. Le score patronal est dès lors tout sauf un démenti. Merci patrons !

« Seuil de tolérance » ?

Le score soviétique de 99% d'entreprises prétendument conformes à l'égalité salariale n'est atteint que grâce au « seuil de tolérance » de 5% prévu par pour les analyses salariales. Mais ce seuil n'a pas de base statistique : les analyses intègrent déjà les intervalles de confiance tenant compte des incertitudes dans les données. Il n'a pas de fondement légal non plus : la Constitution, pas plus que la loi sur l'égalité ne disent qu'une inégalité salariale de 5% est acceptable. C'est une pure concession faite au patronat. En 2022, le Bureau vaudois de l'égalité a publié une étude sur cette question. Basée sur les données de l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), récoltées auprès de quelque 35 000 entreprises (à comparer aux 463 de l'UPS), cette étude montre qu'avec un seuil de tolérance de 5%, 19% des entreprises ont un résultat non conforme à l'égalité salariale, alors que cette proportion passe à 50% avec un seuil de tolérance de zéro. L'étude commanditée par l'UPS confirme ces résultats : le seuil de tolérance ne sert qu'à dissimuler l'ampleur des discriminations salariales. Merci patrons !

En résumé, l'étude financée (bon investissement !) par l'Union patronale suisse (UPS) montre : 1) que les inégalités salariales sont bien de l'ampleur dénoncée par les féministes et les syndicats ; 2) que la méthode actuelle de contrôle des salaires, avec son seuil de tolérance de 5% et quasiment aucune obligation, est totalement inefficace pour faire avancer la cause de l'égalité salariale.

Jean-François Marquis

Version intégrale sur alencontre.org

LA PRISON EN FRANCE EN CHIFFRES

(d'après les données du site du ministère de la Justice)

Le terme de « prison » désigne deux catégories d'établissements : les maisons d'arrêt et les établissements pour peine.

•••• **81 maisons d'arrêt** reçoivent à la fois les prévenuEs en attente de leur procès — c'est la détention provisoire — et les détenuEs condamnés à une peine inférieure à deux ans. Avec une densité carcérale de plus de 142% au 1^{er} avril 2023, c'est le lieu du surpeuplement carcéral ! Sept établissements dépassent même les 200% ! Le principe de la cellule individuelle, pourtant inscrit dans la loi, y est largement bafoûé.

•••• **99 établissements pour peine** reçoivent les condamnés à de longues peines (au moins deux ans). Le nombre de personnes y étant limité (numerus clausus), l'encellulement individuel y est respecté.

•••• **6 maisons centrales**, pour les détenuEs condamnées aux peines très longues (régime axé sur la sécurité) ; 25 centres de détention (régime axé vers la resocialisation des détenus) ; 9 centres de semi-liberté pour des détenuEs bénéficiant d'un aménagement de peine.

•••• **59 centres pénitentiaires de grande taille** abritent au moins deux quartiers à régimes de détention différents, par exemple une maison d'arrêt, un centre de détention et/ou une maison centrale.

•••• Il y a aussi, depuis 2007, **6 établissements pénitentiaires spécialisés pour mineurEs**, qui accueillent une soixantaine de jeunes (régime axé sur l'éducation et l'insertion).

•••• Enfin, **l'Établissement public de santé national de Fresnes** (94) est réservé à l'hospitalisation (hors urgence et hors psychiatrie) des personnes détenues (condamnées ou prévenues).



QUE FAIT LA PRISON ? ET COMMENT S'EN PASSER*

À l'heure où la répression s'abat sur le mouvement social et écologique, « l'Anticapitaliste » a décidé de s'intéresser à cet instrument de contrôle central pour le système. Ainsi, nous souhaitons aborder la prison en France telle qu'elle est, telle qu'elle (dys)fonctionne (ce que fait la prison), explorer la possibilité de « vider les prisons » et soulever la question, très rarement posée en politique, de son abolition (comment s'en passer?). Dominique Simonnot, Contrôleuse des lieux de privation de liberté, fait le point dans une interview sur les évolutions récentes qu'elle a pu constater.
Dossier coordonné par Anna Ralebolle

*Titre en référence au livre de Thomas Porcher, *Que fait la police? et comment s'en passer*, La Fabrique éditions (voir l'Anticapitaliste n°630 du 29 septembre 2002).

QUE FAIT LA PRISON ?

La prison tue !

La peine de mort a été abrogée en 1981, mais il n'est pas exagéré de dire que la prison tue. Le taux de suicides y est 7 fois plus élevé que « dehors » (à multiplier par 7 au mitard !). Par ailleurs, la prison est une forme de petite mort sociale, de par ses effets de désocialisation.

La prison enferme des pauvres... victimes d'une justice de classe !

Outre la nette sur-représentation de personnes racisées issues des quartiers populaires, les indicateurs socio-démographiques sont parlants : 75% des détenuEs appartiennent aux catégories ouvriers, employés et sans profession. De plus, si 50% disposaient de revenus d'activité professionnelle, 15% des personnes interrogées pour

l'enquête Emmaüs-Secours catholique¹ ont dit être sans ressources financières avant leur entrée en détention et 25% avoir pour ressource principale une prestation sociale. De plus, les personnes vivant en situation de précarité sont plus souvent condamnées à de la prison ferme (voir tableau ci-contre).

La prison les rend plus pauvres encore

Seules 38% des personnes détenues ont un salaire. Moins d'une personne sur quatre a un emploi, le salaire variant de 20% à 45% du Smic, soit de 2,05 euros à 4,61 euros de l'heure. La durée de travail aux ateliers est en moyenne de 17 heures par semaine et le salaire souvent à la pièce, alors que c'est interdit. Le droit du travail n'est pas appliqué. Alors que 45% des personnes interrogées estimaient être en situation de pauvreté avant leur incarcération, elles sont 70% au cours de la détention. La moitié des personnes qui déclaraient ne pas se sentir en situation de pauvreté avant leur détention considèrent être devenues pauvres pendant leur détention.

Pauvreté à tous les étages

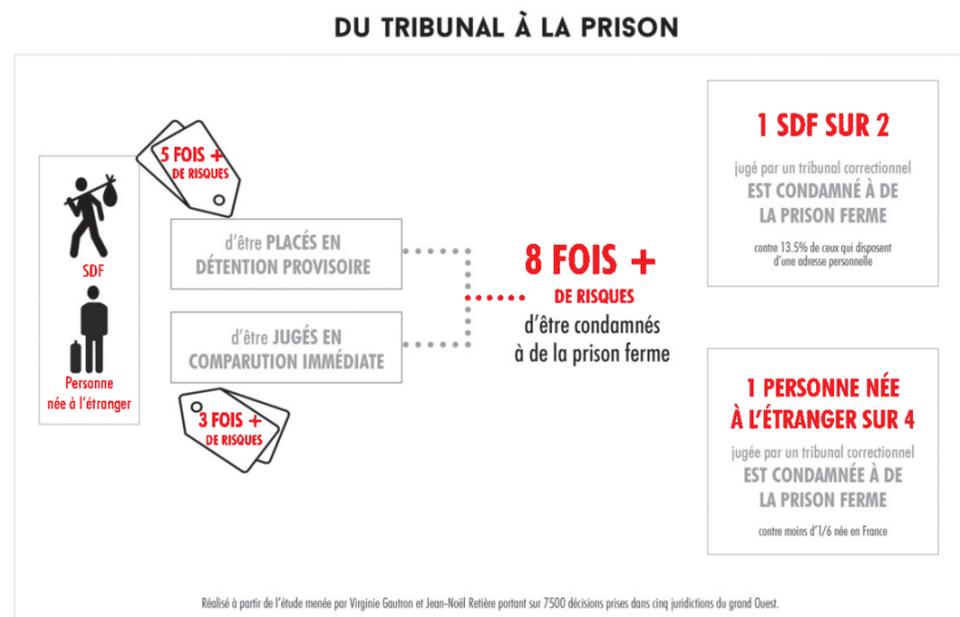
Les condamnés ne sont pas plus égaux dans l'accès au PSE

(placement sous surveillance électronique-bracelet électronique) qui exclut de fait les détenus sans domicile fixe ou qui n'ont pas de logement dans lequel exécuter leur mesure. Il faut aussi des garanties professionnelles (avoir un emploi ou une promesse d'embauche). En fait, pour avoir un PSE, il faut déjà être un peu inséré socialement ! Ensuite, il est évident qu'exécuter sa peine dans un logement décent ou dans un 10 m² insalubre pèse beaucoup dans les chances de réinsertion...

La prison n'insère ni ne réinsère !

La loi pénitentiaire de 2009 prétend « contribuer [r] à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées ». Au-delà de la déclaration de principe, qu'en est-il réellement ?

Le terme de réinsertion, malgré sa connotation bienveillante, voire paternaliste, a le mérite d'être clair sur les finalités politiques de l'institution carcérale : la personne est identifiée comme insérée dans la société mais... mal insérée. La pénitencière a, dès lors, toute latitude pour corriger la socialisation déviante : charge aux conseillers pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) d'utiliser des outils issus de l'évaluation des risques



SOURCE : OBSERVATOIRE INTERNATIONALE DES PRISONS, SECTION FRANÇAISE.

en assurances pour s'immiscer dans les relations amicales, amoureuses, professionnelles des personnes suivies. Quid de l'insertion ? Si le législateur fait la distinction, c'est qu'il considère que la population carcérale a souvent été éloignée des espaces élémentaires de socialisation. Rupture familiale, décrochage scolaire, manque d'accès aux soins... La taule prétend donc pallier les défaillances de l'ensemble de la société ! Au bout du compte, 75% des détenuEs sortent de prison sans aménagement (sorties

dites « sèches »), ce qui conduit 63% d'entre eux à être condamnés pour récidive dans les cinq ans.

La prison ne dissuade pas !

La prison est-elle efficace pour dissuader des individus de commettre des délits ou des crimes, et surtout pour les dissuader de recommencer ? S'il est difficile de répondre à la première partie de la question, l'on peut tout de même constater que ni la peine de mort ni le durcissement pénal n'ont jamais eu de conséquences notables sur les taux de criminalité.

Quant à la récidive, tous les chiffres montrent que c'est le contraire qui advient, avec un taux de récidive de l'ordre de 59%. Toutes les études parlent plus de la prison comme l'école de la récidive. Laissons à Sylvain Lhuissier² la conclusion : « La prison n'est pas, comme on peut le faire croire, la première étape d'un parcours de réinsertion. C'est une étape supplémentaire franchie dans la mauvaise direction ».

1 – Emmaüs, *Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison*.

2 – Sylvain Lhuissier, *Décarcérer*, éditions Rue de l'échiquier, 2020, 96 pages.

Au bout du compte, 75% des détenuEs sortent de prison sans aménagement, ce qui conduit 63% d'entre eux à être condamnés pour récidive dans les cinq ans

LA PRISON, COMMENT S'EN PASSER?

Le défi, pour une organisation comme le NPA, c'est de tenter de comprendre les enjeux, de relayer les revendications des premierEs concernés, de défendre des exigences démocratiques et, à terme, d'élaborer des positions programmatiques sur la prison. Cet article a pour seule ambition d'ouvrir le débat!

Les revendications des prisonniers

Avant tout, appuyons les revendications des détenuEs que le mouvement ouvrier doit reprendre à son compte : droit au travail, salaires égaux à « l'extérieur », respect du droit du travail, libre accès aux moyens d'information, droit de réunion et d'association, fin des incarcérations loin de chez soi, augmentation des droits de parole! La fin de la maltraitance, de l'isolement, la fin du mitard, ainsi que le refus de l'entassement dans des prisons surpeuplées...

Surpopulation : de pire en pire!

73162 personnes incarcérées au 1^{er} mai 2023 (source AFP) dans les prisons françaises pour 60899 places opérationnelles, cela



donne une densité carcérale supérieure à 120% (données ministère de la Justice). Cela s'aggrave parce que la France et ses autorités ont une culture particulièrement carcérale. La prison s'impose comme réponse pénale par défaut aux délits et aux crimes! L'exemple le plus connu en est la possession et l'usage de stupéfiants qui rend éligibles à la taule de très nombreuses personnes qui n'ont guère le profil du grand criminel... De 1990 à 2020, le parc pénitentiaire a gagné 25 000 places et

la population carcérale a augmenté dans les mêmes termes! La surpopulation n'a donc pas évolué en trente ans. Le nombre de détenuEs est passé de 31 500 en 1982 à plus de 72 000 aujourd'hui, sans corrélation avec l'évolution démographique ou celle de la délinquance. On a pénalisé un nombre de plus en plus important de comportements, créé des délits : racolage passif, mendicité agressive, occupation d'un terrain en réunion, occupation d'un hall d'immeuble, vente à la

Le nombre de détenuEs est passé de 31 500 en 1982 à plus de 72 000 aujourd'hui, sans corrélation avec l'évolution démographique ou celle de la délinquance

sauvete ou maintien irrégulier sur le territoire...

S'ajoute à cela la multiplication des comparutions immédiates qui condamnent plus à de la prison ferme (environ 70%), l'allongement de la durée des peines. Les peines de prison de moins d'un an sont passées de 7 427 en 1980 à 20 511 en 2020, soit 41,4% de la population condamnée détenue.

Vider les prisons!

Les présidentielles amènent la droite à rivaliser avec l'extrême droite, et la gauche de gouverner à vouloir paraître responsable... Résultat de cet air du temps sécuritaire, l'idée que « la solution passe par la construction de

toujours plus de places de prison » (15 000, disent-ils!). La réponse de Philippe Poutou : « il faut vider les prisons! » a fait sensation! Serait-ce une aberration? Voire!

Sur les 73 000 détenuEs (moins de 4% sont des femmes), il y a plus de 19 000 prévenuEs! Supprimons la détention provisoire, et on repasse allègrement sous la barre des 60 000 places. Remplaçons les courtes peines par des alternatives! Comme 27 000 (2021) détenuEs purgent des peines inférieures à deux ans, on revient à des niveaux proches de 1982. CQFD! On le voit, c'est une question de volonté politique, de politique pénale. Dans cette perspective, la légalisation du cannabis et la dépénalisation de l'usage de toutes les drogues sont une étape primordiale! Certes, ce ne sont là que de premières étapes d'une démarche révolutionnaire de décarcéralisation de la société, mais elles sont absolument indispensables pour mettre fin à la maltraitance industrielle des détenuEs — presque toujours issuEs de notre camp social!

L'abolition!

Fixer comme objectif politique l'abolition de la prison ne signifie pas raser les murs et remettre tout le monde en liberté du jour au lendemain! C'est tout un travail à faire, ne serait-ce que pour

extirper les murs que nous avons touTEs dans la tête! Il nous faut promouvoir une société qui cessera purement et simplement d'emprisonner, une société qui ne pourra plus supporter l'idée même d'enfermer certains des nôtres!

Nous pourrions compter que la fin de la marchandisation, de la course effrénée à la consommation, du mythe libéral de la réussite individuelle mesurée par la richesse, de la fixation de la croissance infinie au profit d'une société basée sur la satisfaction des besoins définis démocratiquement par les producteurs associés, que tous ces bouleversements engendreront une baisse significative des comportements actuellement pénalisables. D'autre part, l'appréciation même de ce que sont les « illégalités »¹ et leur tolérance par la société, évolueront en égale proportion : on l'a dit plus haut, la pénalisation des conduites addictives, la volonté de formatage des individus, l'injonction à supporter un travail aliénant seront peu à peu remis en question. Enfin, pour ce qui subsistera comme comportements gravement déviants, une société démocratique sera en mesure d'inventer une réelle justice réparatrice, comme l'ont expérimenté — exemple parmi d'autres — les Zapatistes au Chiapas!

¹— Voir les travaux de Michel Foucault.

ENTRETIEN « LES MINISTRES ACCUEILLENENT NOS RECOMMANDATIONS AVEC UNE ÉTRANGE INERTIE »

Dominique Simonnot arrive à mi-parcours de son mandat de Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté (CGLPL), qui ne sont pas que des prisons. Nous lui avons demandé quelles constatations elle avait pu faire.

Durant ces quelque trois ans, quelles évolutions te semblent les plus notables?

Dans le rapport annuel du CGLPL est souligné le sentiment d'un abandon coupable par l'État des captifs, certes, mais aussi du personnel. Une observation qui s'applique dans la plupart des lieux visités par le CGLPL, et en tout cas, dans les prisons, les CRA (centre de rétention administrative), les locaux de garde à vue et les services de soins sans consentement des hôpitaux psychiatriques. Tous souffrent des mêmes maux : un manque cruel de professionnels, des locaux souvent miteux, avec pour conséquence une prise en charge défaillante. Dans les maisons d'arrêt (courtes peines et détention provisoire), être enfermé 21 heures sur 24 en cellule — souvent à trois, avec un matelas au sol, en étant privé d'espace, d'accès aux soins, aux activités, puisque tout est contraint par le temps et par le nombre — va forcément influencer sur la vie menée dehors. C'est une catastrophe. Il n'y a jamais eu autant de détenus en France, ils sont 73 162 et 2 241 d'entre eux dorment sur un matelas au sol dans des cellules infestées de cafards, de punaises de lit... Les prisonniers doivent faire leurs besoins — quelle humiliation! — devant les autres, car souvent la porte des toilettes sert de table à la chambre. Pourtant, ces conditions déplorables coûtent 110 euros par jour et par détenu. Et il faudrait y ajouter le coût de la loi bafouée chaque jour puisque l'article 707 du code

Il n'y a jamais eu autant de détenus en France, ils sont 73 162 et 2 241 d'entre eux dorment sur un matelas au sol dans des cellules infestées de cafards, de punaises de lit...

de procédure pénale oblige à penser la réinsertion dès l'arrivée en prison, en y menant une vie la plus proche possible de celle des gens libres afin de mener dehors une vie exempte d'infractions. Hélas, le nombre de conseillers pénitentiaires ne leur permet pas d'accompagner les détenus, trop nombreux, vers la sortie...

Dans les CRA, à la conception de plus en plus carcérale, la vie est violente et gérée par des fonctionnaires de police dont le métier n'est pas la garde et qui redoutent la confrontation avec les détenuEs. Quant aux enfants, le CGLPL les retrouve dans les centres éducatifs fermés (CEF) où l'on rencontre le meilleur comme le pire. Mieux encore, les enfants enfermés (en psychiatrie, en prison, en CEF) reçoivent 4 à 5 fois moins d'heures d'enseignement que leurs camarades de dehors. Or, les enfants sont notre avenir... La situation de la psychiatrie n'est pas meilleure, le CGLPL y traverse des services dévastés par le manque de médecins et d'infirmiers. Mais, grâce à la bagarre



menée, entre autres par Adeline Hazan, ma prédécesseuse, les mesures d'isolement et de contention sont désormais encadrées par la loi. Heureusement, lors de nos visites et en discutant avec les équipes sur place, pas mal de choses s'arrangent ou sont rectifiées, malgré les difficultés. C'est un motif d'espoir, car les autorités de tutelle, notamment les ministres accueillent nos recommandations avec une étrange inertie.

Que penser de l'annonce de 15 000 places supplémentaires de prison?

Ces annonces de « 15 000 » places se succèdent, d'un quinquennat à l'autre, sans que l'on puisse distinguer lesquelles « 15 000 »

appartiennent aux promesses de tel ou tel président. En s'en tenant à l'actuel quinquennat, où elles étaient promises en 2017 pour 2027, nous en sommes à 2 000 livrées. Parmi lesquelles, l'ouverture de la prison de Lutterbach en décembre 2021, celle-là même annoncée par Michèle Alliot-Marie, alors garde des Sceaux, en 2008. Le CGLPL a visité cet établissement qui, étouffant déjà d'une surpopulation de 195% chez les détenuEs et souffrant d'une sous-population de personnel, est déjà très dégradé. Ce qui rend la prison ingérable, et intenable la vie des détenuEs et de celles et ceux qui les gardent. Je conseille vivement, à ce propos, la lecture du très récent rapport du député Patrick Hetzel intitulé « Sur

la planification de la construction des prisons : une inexorable procrastination de l'État »¹ qui résume très bien cette impossible promesse et qui, assez malicieusement, fait le décompte des multiples « plans 15 000 » n'ayant jamais abouti.

Quelles sont, de ton expérience, les effets les plus néfastes de l'enfermement dans ces lieux? Quelles préconisations as-tu pu mettre en avant pour faire face à la crise et à l'indignité des lieux contrôlés?

J'ai parlé des conséquences de l'indignité de la prison, je pourrais en parallèle dire que la disparition de la pédopsychiatrie, dans certains départements, a des effets gravissimes. Les troubles n'étant pas repérés s'aggravent, ne sont pas pris en charge plus tard, et voilà des gamins que l'on retrouve, très perturbés, sur les bancs des comparutions immédiates, après un « examen » psychiatrique trop rapide. Même chose en psychiatrie adulte où le nombre de lits fermés n'a jamais été compensé par des structures en ville. Ce qui a lentement abouti à transformer la prison en grand asile psychiatrique (on y compte plus de 30% de personnes atteintes de troubles graves) et contraint détenuEs et surveillantEs à jouer les infirmiers psy. Le CGLPL alerte sans cesse le gouvernement sur une nécessaire « régulation carcérale » en jugulant les entrées et en favorisant les sorties afin qu'il n'y ait pas plus de détenus que de places, mais se heurte à un refus farouche. De même, nous appelons à un grand plan pour la psychiatrie, pour l'enseignement, la formation et de meilleures prises en charge des enfants, afin que cessent des

Le CGLPL alerte sans cesse le gouvernement sur une nécessaire « régulation carcérale »

placements en famille d'accueil ou en foyer, souvent violents et maltraitants mais peu ou mal contrôlés. En vain...

Mais je ne désespère pas! D'abord, le CGLPL n'est pas seul. De très nombreuses organisations, magistratEs, pénitentiaires, avocatEs ou associations œuvrant en prison poussent dans le même sens. Et puis les avocatEs qui ont, maintenant, le droit de visiter les prisons, commissariats et CRA, vont, sans nul doute, faire croître le contentieux des conditions indignes de l'enfermement. À force de condamnations par la Cour européenne des Droits de l'homme et par les tribunaux nationaux, la réalité finira par coûter très cher et pas seulement financièrement, à notre société tout entière.

Propos recueillis par Cathy Billard

¹— Patrick Hetzel, Rapport d'information. Sur la planification de la construction des prisons : une inexorable procrastination, mai 2023.

Retrouvez le dossier de **L'Anticapitaliste** sur le site, complété de quelques chroniques de livres.

À SUIVRE SUR
lanticapitaliste.org
nouveau parti anticapitaliste.org



LYON-TURIN

DéterminéEs à soulever des montagnes

Deux jours avant le camp prévu en Haute Maurienne par les Soulèvements de la Terre et les organisations de lutte locales, le gouvernement a décidé d'interdire tout rassemblement dans cette zone. Les organisateurEs ont alors modifié leurs plans, pour installer leur camp en Basse Maurienne, loin du chantier TGV, dans une zone qui n'était pas couverte par l'interdiction.

Le ministère de l'Intérieur a également mobilisé 2000 gendarmes, soit 1 pour 2 manifestantEs! La préfecture a orchestré une opération de communication délirante, présentant les 5 bombes de gaz, destinées à alimenter les cuisinières du camp, comme du matériel offensif préparé pour être utilisé contre la police... Un tel dispositif répressif est la seule réponse trouvée par l'État autoritaire face à une manifestation massive côté français pouvant mettre politiquement en échec le projet.



Le combat contre le projet inutile et écocide du Lyon-Turin dure depuis plus de trente ans. DR

5000 personnes face au projet écocide

Le samedi 17 juin, peu après midi, la manifestation, forte de 5000 personnes, est sortie du camp, avec pour intention d'effectuer une petite boucle sur des routes secondaires, éloignées de plusieurs dizaines de kilomètres du chantier TGV. Avec une cinquantaine de militantEs venuEs de toute la France, le NPA a organisé un cortège unitaire avec l'UCL et Sinistra Anticapitalista portant des mots d'ordre contre ce grand projet inutile et écocide et liant lutte écologique et anticapitaliste. Au bout de 20 minutes, la manifestation s'est trouvée bloquée par les forces de l'ordre. Les éluEs présentEs (LFI, EELV) ont tenté d'obtenir qu'elle puisse se poursuivre même à minima, mais le préfet a refusé tout compromis.

Répression violente contre autogestion joyeuse

Au bout de plusieurs heures, toutes les négociations ayant échoué, les premières pierres ont commencé à voler. La police en a saisi ce prétexte pour bombarder la manif de lacrymos, avant d'utiliser des grenades explosives qui ont blessé, pour certainEs sérieusement, au moins 50 manifestantEs et provoqué un départ d'incendie.

Malgré tout, cela n'a pas empêché les événements prévus sur le camp pendant 2 jours de se dérouler avant et après la manifestation qui permettent à la fois d'incarner l'autogestion, d'élaborer politiquement et de partager des moments joyeux.

Réunir dans un tel climat 5000 manifestantEs n'était pas chose facile et c'est donc plutôt un succès. Manifestations interdites, dissolution des oppositions, militarisation de l'utilisation de la force publique: la politique de l'État français en matière de libertés publiques et répressions est claire et s'impose comme une question incontournable pour le mouvement social. L'intimidation, la répression et les mensonges de l'État ne nous empêcheront pas de continuer le combat!

CorrespondantEs

SOINS DENTAIRES... Baisse des remboursements, privatisation et renoncement aux soins!

Le ministère de la Santé a annoncé qu'au 1^{er} octobre, le taux de remboursement des soins dentaires allait baisser de 10%, passant de 70% à 60%. Un hold-up!

Un hold-up à 500 millions d'euros par an, qui fait reculer l'accès aux soins bucco-dentaires, accroît les inégalités, et va faire bondir les tarifs des complémentaires santé qui vont devoir prendre en charge cette baisse. Au final, c'est nous qui allons payer.

Un tiers des dentistes refusent les patientEs CMU

Pour les 3 millions de personnes sans mutuelle ou assurance santé, le renoncement aux soins bucco-dentaires, déjà très important, va exploser. Pour les porteurEs de CMU, remplacée depuis 2019 par la complémentaire santé solidaire, les difficultés vont s'accroître pour trouver un rendez-vous, alors qu'en 2015, un testing de Médecins de Monde indiquait déjà que plus d'un tiers des dentistes refusaient les «patientEs-CMU». Un refus tellement courant que la Confédération nationale des syndicats dentaires n'a pas hésité à recommander à ses adhérentEs d'inscrire les patientEs bénéficiaires de la CMU sur «liste d'attente»!

43% des personnes en France ont recours aux soins dentaires, contre 71% en Allemagne

L'accès aux soins dentaires est marqué par de profondes inégalités. 45% des ouvrierEs non qualifiés déclarent au moins une dent manquante non remplacée, contre seulement 29% des cadres. Dans une enquête dans le Val-de-Marne, 13% des enfants, en situation de précarité, scolariséEs en ZEP ou néEs à l'étranger, présentaient 82% des caries dentaires. Le recours aux soins dentaires ne concerne que 43% des personnes en France, contre 71% en Allemagne ou en Angleterre,

voire 85% au Danemark ou 80% au Pays-Bas. Conséquences: caries, inflammation des gencives, dents absentes, abcès dentaires, troubles nutritionnels, mais aussi moins connu, risques accrus d'endocardite bactérienne ou même risque aggravé de fausse couche et d'accouchement prématuré chez la femme enceinte. Sans parler des difficultés d'embauches et de la honte de soi! Face à ces chiffres, on comprend mieux l'engouement pour les chaînes dentaires low-cost, comme Dentexia, liquidée en 2016, où des dentistes véreux, travaillant à la chaîne, massacrent la bouche de ceux qui n'ont d'autre choix que de confier leurs dents à ces capitalistes dentaires sans scrupules.

Le gouvernement veut baisser la part des dépenses de santé prise en charge de la Sécurité sociale

Les tarifs des complémentaires santé vont d'autant plus augmenter,

en ces temps d'inflation, que le gouvernement affiche sa volonté de transférer d'autres dépenses de la Sécurité sociale au privé, au gré notamment des renégociations entre l'Assurance maladie et différentes professions de santé, comme les dentistes ou les sages-femmes. La revalorisation de la consultation des généralistes de 1,5 euro va, par exemple se traduire par une dépense de 100 millions d'euros supplémentaires pour les complémentaires, qu'elles ont évidemment décidé de répercuter sur leurs tarifs. Rien qu'avec la baisse des remboursements dentaires, «c'est presque 2% de dépenses en plus remboursées par les mutuelles l'année prochaine» qu'il faudra compenser, prévient la directrice de la Mutualité française sur France Info. Au total, pour le gouvernement, l'objectif est de baisser la part des dépenses de santé prises en charge par la Sécurité sociale, comme l'a annoncé Bruno Le Maire. Il veut baisser cette part de notre

salaires socialisés, que les employeurs doivent verser à la Sécurité sociale, qui garantit un accès égal pour toutEs à la santé, pour transférer toujours plus de dépenses de santé aux acteurs du privé, que chacun devra financer, ou pas, en fonction de ses possibilités!

Nous voulons le 100% Sécurité

Cette baisse des remboursements est un nouveau pas dans le basculement vers un système de santé dominé par les assurances, mutuelles, instituts de prévoyance, le dépeçage programmé de la Sécurité sociale, au profit d'un système assurantiel. D'ailleurs au même moment, surfant sur les déserts médicaux, le groupe Ramsay, avec à son capital le Crédit agricole, propose pour 11,90 euros par mois, un abonnement donnant accès à 20 téléconsultations médicales par an. Une médecine low cost, une ubérisation de la médecine qui ne profite qu'aux actionnaires! Il faut s'opposer à ce déremboursement, en défendant le 100% Sécurité pour les soins et la prévention bucco-dentaire aussi, ainsi que l'ouverture partout de centres dentaires de service public. Sans oublier de refuser une cotisation des actes dentaires qui pousse les dentistes à bâcler les soins «Sécu» sous-cotés, à refuser ou mettre en liste d'attente les patientEs en CMU ou en AME (aide médicale d'État) qui ne peuvent se payer les soins les plus chers, pour privilégier les traitements et prothèses à haute valeur ajoutée, pour ceux qui peuvent se les payer! Face à la pénurie de dentistes, favoriser l'ouverture de facultés dentaires sur tout le territoire, avec les budgets correspondants, et un salaire étudiant en dentaire. Pour que plus jamais un président, «de gauche», Hollande pour ne pas le nommer, ne puisse traiter les pauvres de sans-dents!

Frank Prouhet

DÉREMBOURSEMENT DES SOINS DENTAIRES



PRIDE À Rennes, toutEs déter pour «LGBTQI+ sans frontières, asile pour touTEs!»

Ce samedi 17 juin se tenait la 28^e édition de la Marche des Fiertés LGBTI+ de Rennes. Organisée à l'origine sous le nom de «Lesbian and Gay Pride», la marche qui se tient annuellement depuis 1994 fut avec celle de Marseille cette année-là l'une des deux premières Pride en régions et n'a cessé de grossir au fil des ans.

Cette année, ce ne sont pas moins de 10000 personnes qui ont défilé dans les rues de Rennes tandis que plus d'une vingtaine d'associations, collectifs, syndicats et orgas politiques, dont le NPA, étaient présentes sur le traditionnel village associatif.

Fiertés, anticapitalisme et mouvement ouvrier, contre les réacs et les racistes

Vers 14 heures, sous une température estivale, le long cortège multicolore de cette marche s'est élancé. Avec pour mot d'ordre le refus de la loi immigration et le droit d'asile inconditionnel et pour touTEs, les milliers de manifestantEs ont défilé. Aux côtés des associations et collectifs LGBTI+, le cortège syndical qui grossit d'année en année était une fois de plus composé de la CGT, de

Solidaires et de la CFDT, suivi par plusieurs organisations politiques et notamment des camarades du NPA venuEs de Rennes, Combourg, Saint-Malo et Saint-Brieuc. Aux slogans pour défendre les droits des personnes LGBTI se mêlaient les slogans anticapitalistes, contre la réforme des retraites qui touchera davantage les LGBTI et les femmes, contre l'extrême droite, contre l'offensive réactionnaire LGBTIphobe.

Avant le départ et après l'arrivée de la marche, le NPA Rennes a tenu pour la première fois un stand sur le village associatif. L'occasion de diffuser de nombreux tracts, autocollants et journaux, de discuter, de prendre contact, et de visibiliser davantage nos positions. Dans un contexte de montée de l'extrême droite et d'offensive réactionnaire,



et face à Macron et sa politique antisociale, nous étions présentEs pour dire que notre fierté, pour défendre nos droits et en gagner de nouveaux, c'est la lutte!

Awena Connolly

MIGRANT·E·S La chasse est (ré)ouverte!

Trouvant qu'un texte qui restreint les droits des migrantEs (restriction des recours en cas de refus de l'OFPRA et d'OQTF) et qui précarise encore davantage les travailleurEs sans-papier (permis de séjour d'un an révoquant) n'est pas suffisant, LR a déposé ses propres projets de loi. Ils contiennent en vrac : modification de la Constitution pour permettre un référendum sur l'immigration et pour y inscrire « le principe de l'assimilation », restriction de l'accès aux aides sociales et médicales, rétablissement du délit de séjour irrégulier et de la double peine, suppression de l'accès à la nationalité française pour les enfants à la naissance desquels les parents étaient sans-papiers, instauration de quotas... Pour Éric Ciotti : « *Ceux qui sont arrivés illégalement doivent savoir qu'ils ne seront pas bien accueillis et qu'ils n'auront aucun droit.* » Le RN n'aurait pas fait, ni dit, mieux. Et les fachos qui font le coup de poing peuvent dormir tranquille.

Darmanin consent à la surenchère raciste de LR

Dans le cadre d'un pouvoir affaibli qui cherche à retrouver une légitimité auprès de la population et une majorité à l'Assemblée, Darmanin a saisi la main raciste tendue par LR en se disant prêt à reprendre une partie de ces propositions... C'est bien par la surenchère raciste que Macron entend « tourner la page » des retraites et « relancer » son quinquennat. Avec la loi Darmanin le gouvernement fait coup double. Son

Mise en sourdine un temps pendant le mouvement contre la retraite à 64 ans la loi « Asile et immigration » de l'immonde Darmanin revient... par l'extrême droite!



offensive raciste vise à recréer de l'adhésion autour de lui en divisant celles et ceux qui se sont mobiliséEs ces derniers mois et en fidélisant le soutien de la droite; légitimant par là toujours plus l'extrême droite. Mais cette rhétorique n'est pas qu'un élément d'une bataille idéologique qui s'appuie et alimente la vague raciste qui se développe ces dernières semaines¹. Elle accompagne une loi qui est une attaque très concrète contre la fraction la plus exploitée de notre classe : en poursuivant la dynamique de « délocalisation interne » de la main-d'œuvre par la mise à

disposition d'une main-d'œuvre corvéable pour le patronat.

Construire la mobilisation toujours et encore

La riposte n'est, pour l'instant, pas à la hauteur. Les manifestations contre la loi Darmanin de mai, durant la mobilisation sur les retraites, ont pourtant rassemblé bien plus de monde que d'habitude, montrant le potentiel de mobilisation qui existe. Mais l'appel « Pour une politique migratoire d'accueil » de l'UCIJ (UniEs contre l'immigration jetable) signé par plus de 400 collectifs, associations, syndicats et réseaux et soutenu par

de nombreux partis politiques, dont le NPA, ne rencontre pas une audience suffisante². Dans le cadre de la mobilisation contre la loi Darmanin, cet appel a proposé deux dates nationales de mobilisation : le 17 juin et le 8 juillet mettant en avant « des Chantiers des JO aux aides à domicile - des entrepôts de Chronopost ou DPD aux livreurs-euses, égalité des droits pour les travailleurs-euses sans papiers! ». Le 17 juin des manifestations, tractages et rassemblements ont eu lieu à Alfortville, Brest, Lille, Marseille et Rouen. Dans les prochaines semaines d'autres initiatives se tiendront à Lyon, Metz, Montpellier et Nancy. Nous devons participer à populariser cet appel! D'autant que, pour l'instant, l'échéance du 8 juillet, pas plus que la question de la loi Darmanin (et plus globalement la question de l'antiracisme et de l'antifascisme) ne sont dans l'agenda de mobilisation que s'est fixé l'intersyndicale dans son dernier communiqué. Après avoir été au centre du jeu ces six derniers mois, le mouvement ouvrier porte de grosses responsabilités et doit intégrer la lutte contre la loi Darmanin et pour l'égalité des droits dans ses revendications!

Commission nationale immigration et antiracisme

1 - Voir « Déferlante raciste et islamophobe : restons mobiliséEs! », *L'Anticapitaliste*, n°666, 15 juin 2023.

2 - Voir le site de la campagne Antiracisme et solidarité et celui d'Attac.

ANTIFASCISME L'extrême droite a trouvé un héros à Annecy

Sans surprise, l'agression au couteau d'Annecy a permis aux extrêmes droites de déverser leur haine pour justifier toujours plus de restriction des droits, de xénophobie et de répression en matière d'immigration et d'accueil des réfugiéEs.

De plus, facholand, entre déploration du wokisme et appel à dissolution des milices d'extrême gauche, s'est vite saisi d'un autre hochet médiatique à agiter dans sa bataille idéologique, après avoir vu naître « une autre chevalerie ».

Récupération et promotion d'une politique anti-immigration

L'affaire Lola Daviet est proche, et sa récupération honteuse dans les mémoires. À part un rassemblement le jour même à Annecy, quelques groupes en profitent pour s'exposer sur les réseaux sociaux : collectif Nemesis, anciens de Génération identitaire, nébuleuse parisienne nationaliste-révolutionnaire, Action française sous le faux-nez des « Innocents », jusqu'au Mouvement chouan allant à Saint-Brévin menacer la nouvelle maire le jour de son élection.

La bande angevine, secondée de tourangeaux, rendait dès le jeudi hommage à un ancien mercenaire des milices croates, tué fin mai dans une agression en Meuse, arguant d'une fausse rumeur de

culpabilité de « cinq migrants ». Le 16 juin, le nouveau groupuscule perpignanais, soutenu par quelques zemmouristes comme des soraliens du cru, organisait un rassemblement devant la préfecture pour « exiger un référendum sur l'immigration ». On se demande pourquoi attendre dix jours alors qu'il suffisait de porter la requête à leur maire, déjà favorable à cette revendication.

Occupés à pousser le gouvernement pour durcir, encore plus, sa loi sur l'immigration, Marine Le Pen et Olivier Marleix montent au créneau. Éric Zemmour ne se prive pas d'une grossièreté de plus : « Avant, les demandeurs d'asile fuyaient pour éviter la mort. Désormais les demandeurs d'asile quittent leur pays pour mieux tuer nos enfants ».

Un porte-voix pour les extrêmes droites

La narration a failli dérailler : l'assaillant est chrétien. Beaucoup en doutent. Mais un « héros au sac à dos » va enflammer les extrêmes droites, malgré quelques complotistes y voyant une manœuvre macroniste. Modèle de « héros

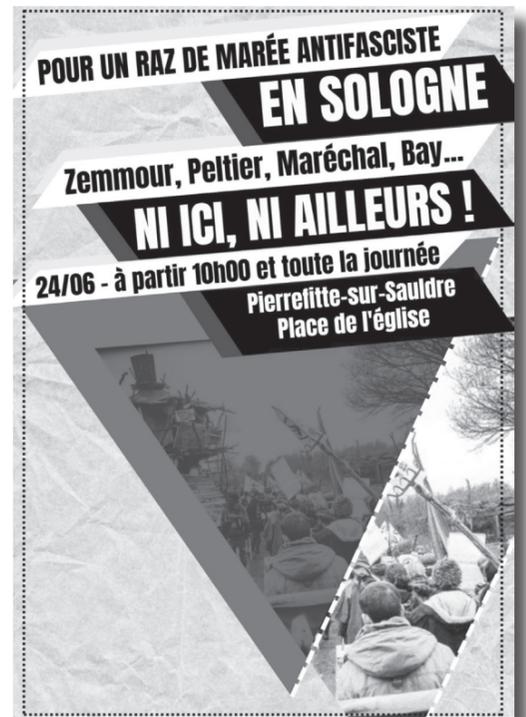
non conformiste » (Polemia) contre l'« homme déconstruit » (La Cocarde), il prouve qu'il reste en France « une jeunesse bien élevée, avec des valeurs » (Marine Le Pen). Zemmour écrit même une « lettre à Henri », « un petit bout de la France éternelle ».

Le geste d'Henri, cet homme de 24 ans qui s'est interposé entre le tueur et les enfants, a été courageux, c'est indéniable. Lui-même le rappelle : il n'a pas été le seul à intervenir. Mais la machine médiatique concentre ses feux sur lui. Ce scout routier, aidé par Jean-Baptiste Giraud, un journaliste économiste notamment chroniqueur sur CNews, va « réfléchir à un message à faire passer » dans la « fenêtre de tir médiatique qui s'ouvrait à [lui] ». Un catholique aurait pu en appeler à l'universalité du geste. Au contraire, Henri d'A. va nationaliser sa réaction, en la replaçant dans le contexte — hors sujet — du terrorisme jihadiste.

Le lendemain de l'événement, sur LCI, il affirme avoir « agi comme tous les Français auraient agi, devaient agir ». Quatre jours plus tard, le même Henri répond pour France catholique aux questions

de Véronique Jacquier, par ailleurs journaliste sur CNews : « il n'y a pas de hasard. Le Bon Dieu voulait que je sois là (...) Pour moi, l'effroyable attaque est porteuse d'un message très symbolique : un demandeur d'asile syrien sombrant dans la folie et frappant des enfants et un pèlerin catholique qui agit. Je prie pour que tous les hommes politiques en tirent les leçons. » Henri d'A. en est convaincu : « cette jeunesse vue au pèlerinage de Chartres notamment refera le pays ». La providence aura donné un bon porte-voix aux extrêmes droites. On ne s'étonne plus guère qu'Éric Zemmour l'appelle Henri.

CNAF, commission nationale antifasciste



EXTRÊME DROITE En Sologne, contre Zemmour et sa clique, riposte antifasciste

Le 24 juin, Reconquête organise en Sologne, sous la houlette du Mouvement pour la ruralité, son « grand banquet » à travers la Fête de la Violette. Ce rassemblement national des extrêmes droites dans le Loir-et-Cher ne doit pas rester sans réponses.

Face à cette « fête » et à ce constat des tentatives d'implantation de l'extrême droite, à travers le mouvement de Zemmour, une réponse unitaire doit émerger! C'est en ce sens que les collectifs antifascistes d'Orléans, de Tours et de Bourges ou encore le NPA ont décidé d'organiser une riposte régionale.

Un « raz-de-marée antifasciste » qui s'organise dans la Région Centre

Actuellement, plusieurs organisations politiques de gauche et d'extrême gauche, plusieurs associations et plusieurs syndicats de la région Centre, ainsi que des organisations nationales appellent à se rassembler dès 10 heures et toute la journée à Pierrefitte-sur-Sauldre (localité de la Fête de la Violette) sur la place de l'église.

Si nous ne savons pas à quoi nous attendre en ce qui concerne le comportement des participantEs à la fête ou celui des forces de l'ordre, étant donné l'échelle nationale de cette fête, nous pouvons tout de même tableur sur la tenue de ce contre-rassemblement durant toute la journée. Nous espérons ainsi qu'un maximum de camarades répondront présentEs afin de pouvoir animer des discussions sur le rassemblement et porter nos revendications antifascistes!

Anne Cravero



Les Nôtres**Danièle Poupardin (1937-2023)**

Vendredi 16 juin, nous étions, avec les enfants et petits-enfants de Danièle, une petite foule d'amis et de camarades qui l'accompagnaient à sa dernière demeure, au cimetière du Montparnasse. Sept ans après le départ de son mari, notre camarade Didier Poupardin, Danièle avait choisi de résister avec opiniâtreté à la maladie. Au travers des hommages qui lui ont été rendus, avec amour et reconnaissance, on a pu évoquer plusieurs pages de l'histoire de la gauche radicale dans le Val-de-Marne.



DR

Médecin, psychanalyste et militante à Vitry
Médecins coopératifs dans un des quartiers les plus pauvres de Vitry, à la limite d'Ivry, les Poupardin ont été pendant des années des références pour nous et pour bien d'autres, dans leurs combats pour une médecine intégrale et égalitaire, dans leur refus d'appliquer les consignes de saucissonnage des patients et dans leur lutte contre l'ordre corporatif des médecins. Mais, psychanalyste autant que médecin, Danièle ne se laissait pas enfermer dans un seul terrain d'action. La très belle notice que lui a consacrée le « Maitron » donne une idée de la variété de ses pratiques, depuis son militantisme au PCF, puis ses combats dans la LCR, en particulier au conseil municipal de Vitry, jusqu'à son activité au MRAP et son investissement comme retraitée dans une forme collective d'alphabétisation, pensée aussi comme accès à la culture.

Campagne autour de Sohane en 2002

Il faut en particulier signaler l'importance qu'elle a eue dans la campagne autour de Sohane Benziane, du nom de cette très jeune fille qui fut victime, en octobre 2002, de ce qu'on n'appelait pas encore un féminicide, brûlée vive dans un local poubelle par un ex-condisciple de lycée. Danièle joua un rôle important dans la campagne que nous avons alors collectivement menée pour dénoncer ce crime et pour que le procès de l'assassin soit mené à son terme, après une patiente série de réunions et de discussions menées essentiellement en direction des élèves et des jeunes sur le thème du « Plus jamais ça ». On ne fera donc pas ici le tour de la personnalité et des passions de Danièle, dont il importe aussi de dire que la musique classique était une de ses ressources majeures. Enfant juive protégée par des parents clairvoyants pendant la guerre, elle savait avoir été une rescapée et, au travers d'un long parcours militant, elle s'est toujours vécue comme devant transmettre une action de protection des exploités et des humiliés.

Dire qu'elle nous a manqué et qu'elle nous manquera est une formule faible. Nous adressons toute notre amitié à ses proches.

Pour ses amis de la LCR et du NPA,
Serge Aberdam

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie
★ la-breche.com

27, rue Taine 75012 Paris – Tél. : 01 49 28 52 44

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

**Farniente et formation****Faire le plein d'énergie à l'université d'été du NPA**

Organisée par l'Anticapitaliste, la 15^e université d'été du NPA se déroulera du dimanche 27 août au mercredi 30 août à Port-Leucate, près de Perpignan. Comme chaque année, militantEs et sympathisantEs du NPA se retrouveront pour quatre jours d'ateliers, discussions, projections-débats... dans un cadre convivial, à deux pas de la plage.

Le programme est en cours d'élaboration, mais sont d'ores et déjà prévus des débats sur le bilan de l'année sociale et en particulier la mobilisation sur les retraites, ses conséquences sur les organisations syndicales, sur la conscience de notre classe sociale et sur la poursuite du combat en période d'inflation et de crise institutionnelle. Les questions écologiques seront aussi au cœur des préoccupations. Nous n'oublierons pas le combat antiraciste – plus que jamais à l'ordre du jour face à la politique du gouvernement et à la montée de l'extrême droite –, les combats féministes et pour les droits des personnes LGBTI. Et bien entendu, des ateliers de formation historique mais aussi pratique seront ouverts. On garde encore un peu secrète la liste des invitéEs qui n'est de toute façon pas définitive.

Rédaction de l'Anticapitaliste

**JEUNES Rencontrer des jeunes révolutionnaires internationalistes**

Les RIJ (Rencontres internationales de jeunes), c'est en France, dans l'Allier, près de Moulins du 22 au 28 juillet avec des jeunes venuEs de nombreux pays pour se former, discuter et se rencontrer.

Ce camp d'été, organisé dans le cadre de la Quatrième Internationale, a pour objectif de se retrouver entre jeunes dans un campement autogéré pendant une semaine pour se former et discuter, avec des jeunes militantEs du monde entier, de la transformation révolutionnaire de la société dans une perspective féministe, antiraciste, écosocialiste, antifasciste et internationaliste!

Comment s'inscrire ?

Le camp est ouvert à toutEs : jeune (lycéenE, étudiantE, précaire, travailleurE...), militantE ou non. Pour l'hébergement, il est nécessaire d'apporter une tente et un nécessaire de

camping. La possibilité existe également de dormir dans un lit.

L'inscription au camp est de 155 euros (pour couvrir les frais de logement, de nourriture...) auxquels s'ajoutent les frais de transport (organisés collectivement). Participer à l'élaboration de la société que nous souhaitons, c'est rendre accessible à toutEs le camp. Nous mettons donc en place une solidarité financière et socialisons ce camp. Participer aux RIJ est une expérience militante et humaine qui permet de tisser des liens par-delà les frontières pour mieux se connaître et changer le monde!

Une seule adresse pour s'inscrire : jeunes@nouveupartianticapitaliste.org

**Vie des comités****Alençon réunit les militantEs pour une « gauche de combat »**

Le comité du NPA 61 a organisé une réunion ouverte avec Julien Salingue pour faire le point sur la situation politique et faire la démonstration par l'exemple de ce que nous apportons au débat et aux militantEs de tous ordres.

Ce fut l'occasion de décliner localement les discussions et analyses du NPA de nos boucles mails, de notre presse : bilan du mouvement des retraites, analyse de la crise politique, perspectives de lutte et forum anticapitaliste.

Construire la réflexion politique

Nous avons ainsi invité une quinzaine de personnes dont plus de la moitié sont des sympathisantEs du NPA. Dans notre ville, où le militantisme se résume pour trop d'organisations politiques en une simple succession de manifestations sans temps d'échange ni de réflexion, qu'il soit interne ou commun,



NPA

notre objectif était clair : construire ensemble. Ayant déjà été à l'initiative du meeting unitaire

pendant le mouvement sur la réforme des retraites, nous voulions cette fois-ci créer un moment de réflexion et d'échange s'appuyant sur la présentation d'un membre de la direction. Nous voulions montrer à ces sympathisantEs orphelins de parti comment les comités du NPA construisent leur réflexion politique ; comment nous matérialisons la « gauche de combat » à tous les échelons y compris l'échelon local ; comment nous nous retrouvons pour faire le point sur l'état des luttes autonomes auxquelles nous participons. Si l'événement reste modeste, il nous permet de créer des liens forts et durables, voire de recruter des militantEs.

CorrespondantEs

ALLEMAGNE

Juin 1953: la RDA se soulève

« Nous sommes des travailleurs, pas des esclaves!
Mettez fin au racket! Nous voulons des élections libres! »

La mort de Staline en mars 1953 ouvre une nouvelle période. Les dirigeants de la RDA (République démocratique d'Allemagne) qui, comme leurs homonymes soviétiques, cherchent à établir leur domination dans cette nouvelle ère post-stalinienne, connaissent alors leur première grande crise de légitimité. C'est le soulèvement des 16 et 17 juin 1953 qui débute à Berlin-Est et se répand à travers toute la RDA.

Dès les années 1950, le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest est à l'ordre du jour et celui de l'Allemagne orientale a déjà commencé. Il s'est en quelque sorte officialisé lors de la conférence du SED (Sozialistische Einheitspartei Deutschlands) qui se déroule du 9 au 12 juillet 1952 et qui proclame la « construction du socialisme » comme la nouvelle tâche fondamentale du régime. Outre la collectivisation accélérée dans l'agriculture, la suppression du commerce et de l'artisanat, cette politique implique le développement accru de l'industrie lourde. Il y a une continuité avec les objectifs du régime sous Staline : celui de reconstruire les industries est-allemandes mais aussi soviétiques.

Productivité accrue et crise du ravitaillement

En novembre 1952, dans son rapport, au retour du 19^e congrès du Parti bolchevique, Walter Ulbricht, secrétaire général du Comité central du SED, précise sa politique autour du triptyque : économies sévères, productivité accrue, révision des normes. Ce redéploiement se fait alors au détriment des autres secteurs de l'économie comme la production de biens de consommation. La conséquence immédiate, c'est que de juin 1952 au printemps de l'année suivante, ce sont environ 335 000 personnes qui quittent la RDA pour l'Ouest, essentiellement des petits industriels et des paysans qui voient leurs biens confisqués. Au printemps 1953, sévit une crise de ravitaillement, voire une pénurie pour certaines denrées comme les pommes de terre, la viande ou encore le charbon. Le 28 mai 1953, le Conseil des ministres décide, pour résoudre la crise, une augmentation des normes de travail de 10%. Ce relèvement des normes n'est pas nouveau. Elles étaient en réalité relevées depuis 1949 mais jusque-là le bâtiment, secteur très combatif de la classe ouvrière est-allemande, avait globalement été épargné. Cependant, des contre-ordres arrivent de Moscou, poussant les dirigeants du SED à un rétro-pédalage. Après la mort de Staline, les nouveaux dirigeants de l'URSS, Beria et Malenkov, ont fait une offre à l'Ouest pour obtenir le retrait des troupes américaines, en échange de l'unification de l'Allemagne et des élections libres. Cela implique, entre autres, l'arrêt des politiques économiques à l'œuvre. La politique du SED « de construction du socialisme » est donc remise en cause, et le 9 juin 1953 le « nouveau cours » est adopté en RDA. Le 11 juin 1953, le *Neues Deutschland* publie une déclaration d'autocritique apportée par V. Semionov le Haut Commissaire de l'URSS, qui



Berlin-Est, le 17 juin 1953. DR

Le 28 mai 1953, le Conseil des ministres décide, pour résoudre la crise, une augmentation des normes de travail de 10%

reconnaît que « la construction du socialisme avait causé de graves problèmes à l'économie est-allemande ». Des concessions sont ainsi faites aux paysans exilés, aux classes moyennes, à la bourgeoisie et à l'Église. Ceux qui ont fui la RDA pourraient récupérer leurs propriétés. On améliore les conditions des classes sociales les plus aisées et on aggrave celles de la classe ouvrière, car le décret sur les normes reste en vigueur. Les ouvrierEs reçoivent alors des salaires accusant jusqu'à 30 à 40% de diminution. La colère monte, d'autant que les bureaucrates du SED apparaissent fragiles et divisés, une partie d'entre eux soutenant une réunification capitaliste de l'Allemagne dans les termes du Kremlin. La crise révolutionnaire couve désormais.

L'insurrection

Depuis plusieurs semaines, avec l'application des nouvelles normes, des grèves se sont multipliées dans plusieurs villes comme Magdebourg ou Chemnitz. Les ouvrierEs sont étroitement surveillés par des chronométristes zélés et tatillons. À la mi-mai, les ravauteurs du bâtiment de Berlin-Ouest se sont mis en grève eux aussi pour demander une nouvelle convention collective. Les ouvrierEs des chantiers de la Stalinallee à Berlin-Est ont alors

suivi le mouvement de près, et la presse est-allemande se fait très maladroitement le relais de ce mouvement. Le 16 juin, après l'annonce du maintien du décret sur les normes, une centaine d'ouvriers du bâtiment de la Stalinallee, vitrine de la RDA, où les chantiers se touchent sur des centaines de mètres, cessent le travail et descendent dans la rue. Ils sont rapidement rejoints par des milliers d'autres. Dès midi, le Politbüro recule et retire l'augmentation des normes. Mais c'est déjà trop tard, cela ne suffit pas à arrêter le mouvement qui s'est déjà répandu à travers toute la ville. Le slogan « nous exigeons une réduction des normes » perd progressivement sa place centrale. Aux revendications sociales s'ajoutent des revendications politiques qui exigent la démission du gouvernement ou encore la mise en place d'élections libres à bulletin secret. L'idée de la grève générale fait son chemin. Le 17 juin, le mouvement s'est généralisé à l'ensemble du pays. On compte plusieurs centaines de milliers de grèves et des manifestations ont lieu dans plus de 500 villes de RDA. La grève est massive, surtout dans les grandes

entreprises et les grandes villes ouvrières. Elle va continuer dans certains secteurs jusqu'au 21 juin.

Une flambée radicale

Les caractéristiques du mouvement sont, d'une part, sa radicalisation rapide et large et, d'autre part, son absence de direction unifiée en capacité de renverser le régime. La colonne vertébrale de l'insurrection est formée par les ouvrierEs de l'industrie lourde, de la construction mécanique, des grandes industries chimiques, le « cœur rouge » de l'Allemagne. Cependant, ce sont les ouvrierEs du bâtiment qui, souvent, en dehors de Berlin même, prennent l'initiative du mouvement. Dès l'après-midi du 16 juin, les travailleurs des chantiers de la Stalinallee interpellent le gouvernement au son de « *Poltrons! Démission! Liberté! Abaissement des normes! Nous voulons voir Ulbricht et Grotewohl!* » La grève générale se développe dès le 17 au matin. À Leipzig, deuxième ville d'Allemagne orientale, la plupart des usines sont en grève. De grandes usines comme le chantier naval Neptun (à Rostock), les usines Zeiss (à Iéna), Lova (à Gorlitz), Olympia (à Erfurt),

Buna (à Halle), les usines de locomotives de Babelsberg, les aciéries de Fürstenwalde et de Brandebourg, ont toutes arrêté le travail. Des travailleurEs d'entreprises plus petites, des ménagères, des étudiantEs et des travailleurEs indépendants rejoignent le mouvement. Des comités de grève se forment dans plusieurs usines qui dressent des listes plus amples de revendications, matérielles mais aussi très politiques comme la mise en place d'élections libres, la réduction du salaire de la police, la démission du gouvernement, la libération des prisonnierEs... Ils organisent les ravitaillements en gaz, en électricité en se substituant à l'administration. Ils occupent les radios, les imprimeries comme à Halle ou à Leipzig. À Bitterfeld, le Comité central de grève envoie un télégramme au « soi-disant gouvernement démocratique allemand » exigeant sa démission et la « constitution d'un gouvernement provisoire de travailleurs progressistes ». Les prisons sont investies un peu partout et on libère les prisonnierEs politiques à Magdebourg ou à Bitterfeld. À Görlitz, la foule forme un Comité de gouvernement populaire ainsi qu'une milice de travailleurEs, non armée.

Tout cela mettait en cause les bases mêmes du régime. Mais si les cellules du SED présentes sur les lieux de travail étaient le plus souvent dissoutes et remplacées par de nouvelles formes d'organisation, il manquait une direction qui puisse unifier les comités ouvrierEs et former un contre-pouvoir alternatif au régime du SED. De surcroît, isolé dans la seule zone orientale, le mouvement ne pouvait pas gagner. Une des conditions de la victoire de la grève, c'était son extension à Berlin-Ouest et à l'Allemagne occidentale. Des tentatives ont existé mais elles ont échoué. Tôt ou tard, les forces d'occupation soviétiques interviendraient!

Les tanks soviétiques et leurs alliés

Dès le jeudi 16 juin à 13 heures le commandement soviétique proclame l'état de siège. Le 17 juin, plus de 25 000 soldats soviétiques et des centaines de tanks entrent dans Berlin, et la loi martiale est établie. L'état d'urgence sera maintenu jusqu'au 11 juillet. On compte plus d'une centaine de morts dont beaucoup d'ouvrierEs abattus dans les rues et des centaines de blessés. Des dizaines de milliers de grévistes sont arrêtés et jugés. Certains sont exécutés, d'autres condamnés à vie. À Berlin, l'ouvrier électricien au chômage Willy Götting, accusé d'avoir agi pour un service de renseignements étranger, est fusillé pour l'exemple. La répression sévit dans toute la RDA.

Des comités de grève se forment dans plusieurs usines qui dressent des listes plus amples de revendications, matérielles mais aussi très politiques

Sans l'intervention de l'armée soviétique le régime se serait écroulé. Du point de vue militaire, les forces qui ont appuyé le régime sont faibles. Quelques régiments de police en caserne, quelques étudiants et quelques milliers de jeunes communistes membres de la FDJ (Freie Deutsche Jugend) qui ont manifesté pour soutenir le régime le soir du 16 juin notamment. Les pays impérialistes ont fait mine de s'émouvoir, satisfait en réalité de voir le prolétariat allemand défail. Quant aux stalinienEs français, ils reprennent dans *l'Humanité* la thèse du gouvernement de la RDA « d'un putsch des forces occidentales », qualifiant les ouvrierEs en grève de « provocateurs fascistes à la solde des puissances étrangères »...

En conclusion...

En juillet 1953, Mandel qualifiait ce soulèvement ouvrier comme « l'action révolutionnaire la plus importante du prolétariat allemand depuis 1923 ». C'est une réalité : le niveau de combativité atteint en une seule journée n'a pas été égalé depuis. Aucune lutte significative ne l'a dépassé entre 1953 et 1989. Le prolétariat allemand a gardé longtemps l'espoir de refaire un 17 juin, mais la répression du mouvement a renforcé l'État sécuritaire et a affaibli les capacités de résistance collectives. Le mouvement ouvrier n'appartenant pas au SED et porteur des traditions spartakistes finit par se désagréger. Malgré tout, le soulèvement de juin, par sa radicalité et son extension à l'ensemble de la RDA est un mouvement exemplaire qui a essaimé. C'est l'acte fondateur d'une série de rébellions contre les régimes d'Europe de l'Est. L'étincelle qui a déclenché les soulèvements en Pologne en 1956 et 1980, en Hongrie en 1956 puis en Tchécoslovaquie en 1968.

Sandra Cormier

Sources :

- Gareth Dale, « Le soulèvement populaire du 17 juin 1953 (1) », alencontre.org
- Ernest Mandel, « Le soulèvement populaire du 17 juin 1953 (2) », alencontre.org
- François Fejtö, *Histoire des démocraties populaires, 2. Après Staline*. Éditions du Seuil, Points Histoire, 1992.
- Benno Sarel, *La classe ouvrière d'Allemagne orientale, essai de chronique (1945-1958)*, Les Éditions ouvrières, 1958.

Après l'insurrection du 17 juin,
Le secrétaire de l'Union des écrivains
Fit distribuer des tracts dans la Stalinallee.
Le peuple, y lisait-on, a par sa faute
Perdu la confiance du gouvernement
Et ce n'est qu'en redoublant d'efforts
Qu'il peut la regagner.
Ne serait-il pas
Plus simple alors pour le gouvernement
De dissoudre le peuple
Et d'en élire un autre ?

La Solution (Die Lösung) de Berthold Brecht



17 juin 1953, grève générale. ALENCONTRE.ORG

EAU «Avec Macron, ce sont Veolia et Suez qui dictent l'agenda des institutions et en rédigent les programmes»

Entretien. Alors que des records de sécheresse sont annoncés pour cette année encore, le plan Eau de Macron présenté à Savines-le-Lac le 30 mars ne résout rien. Entretien et décodage avec **Marc Laimé**, auteur de plusieurs livres sur l'eau dont le dernier est «Guadeloupe, l'île sans eau. Enquête sur un effondrement»¹.

Quelle appréciation globale portez-vous sur le «plan Eau» présenté le 30 mars dernier par Macron ?

Opportunisme politique à courte vue et satisfaction des clientèles de l'actuelle majorité : les entreprises du secteur, Veolia et les marchands de tuyaux, qui imposent une fuite en avant dans le solutionnisme technologique qui ne résoudra rien. C'est pour l'essentiel de la gestion de crise et de la communication. On demeure dans la gestion de l'offre, ce qui revient à faire semblant que nous n'allons pas être confrontés à la baisse drastique de la ressource disponible et mobilisable, induite par l'impact du changement climatique sur le cycle hydrologique, avec des baisses de la ressource mobilisable, pour tous les usages, évaluées, selon les régions, de -10% (Centre Val-de-Loire) à -40% (dans le sud-ouest). Ajouter que l'agriculture est exonerée de tout effort véritable et que ce plan n'est pas financé. L'effort reposera exclusivement sur les ménages, par l'augmentation des redevances des Agences de l'eau (1,2 milliard d'euros chaque année) perçues à hauteur de 85% sur les usagers domestiques via la facture d'eau. Face aux enjeux, aucun débat démocratique préalable, des diktats imposés d'en haut qui peuvent être résumés à 30% de recyclage (changement de nom) de dispositifs existants, qui ont globalement échoué, 30% d'incitations volontaires qui ne sont assorties d'aucune obligation («réparer les fuites»), et enfin 30% d'innovations technologiques comme la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) ou la généralisation du goutte-à-goutte pour l'irrigation, qui vont alimenter les marchés de Veolia et des marchands de tuyaux.

L'essentiel de ces mesures proviennent du plan présenté par la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E) avant la dernière présidentielle. J'avais ironisé à l'époque en écrivant sur mon blog (sans être démenti) que la FP2E venait de présenter son programme pour la présidentielle...

La dernière grande loi sur l'eau date de 2006, après un long processus datant du début des années 1960. Face aux nouveaux enjeux, tu indiques dans un article qu'une nouvelle loi serait nécessaire. Quelles en seraient les lignes de force ?

Il faudrait remettre à plat l'ensemble du système qui a failli, comme en atteste la foule de rapports officiels publiés depuis l'automne dernier. Les objectifs de reconquête de la qualité de toutes les masses d'eau, annoncés pour 2015, 2021 puis 2027, à travers la Directive cadre européenne sur l'eau (DCE) demeurent hors d'atteinte. De nouvelles pollutions, jamais détectées auparavant (PFAS et métabolites des pesticides) ont été identifiées par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) en mars dernier, avec un impact

On matraque les manifestantEs à Sainte-Soline et on va légaliser le barrage de Caussade construit illégalement et dont les promoteurs ont été condamnés par la justice

gravissime sur l'eau potable et la sécurité sanitaire. Il va falloir investir des milliards pour les combattre. La protection des captages demeure lacunaire; les plans Ecophyto successifs censés y pourvoir sont un naufrage qui a coûté des centaines de millions d'euros en pure perte, etc.

Pour rompre avec cette logique mortifère, il faut d'abord faire respecter la loi, en finir avec le «deux poids deux mesures». On matraque les manifestants à Sainte-Soline et on va légaliser le barrage de Caussade (47) construit illégalement et dont les promoteurs ont été condamnés par la justice. Les atteintes graves à l'environnement par le déversement dans la nature de matières polluantes ne sont sanctionnées que par des amendes ridicules et des engagements à mieux faire, prononcés dans des audiences tenues à huis clos devant le procureur.

Le fonctionnement et le financement du système doivent être rééquilibrés au profit des usagers domestiques et de la société civile alors qu'aujourd'hui ce qui prévaut c'est le principe pollué-payeur. Tous ceux qui tirent profit du système, au premier rang desquels la FNSEA, refusent le principe d'une nouvelle loi car elle ferait apparaître au grand jour l'échec cinglant de l'organisation actuelle. Il faudra l'imposer.

Ce qui est frappant dans ce plan, c'est la fuite en avant technologique...

C'est le grand mythe de l'ingénieur qui se perpétue. «Il n'y a pas de problème, il n'y a que des solutions...» On reste dans la croyance indéfectible dans le progrès technique et la croissance infinie, qu'on maintiendra grâce aux avancées de la recherche. Toutes les élites économiques, scientifiques et politiques en restent convaincues. C'est l'obstacle principal! Un endoctrinement idéologique et une culture qui irriguent toute la société. La décroissance, c'est le démon! Veolia et Suez, ayant acté que leurs marchés traditionnels — l'eau et l'assainissement — étaient «matures», se redéploient massivement vers les marchés émergents du Sud et investissent aussi les nouveaux métiers de la gestion de la ressource dans le grand cycle de l'eau.

Une mesure est souvent mise en avant, la REUT, de nombreuses collectivités locales en font un axe

prioritaire, alors que ce n'est pas sans poser de sérieux problèmes, non ?

Veolia et Suez portent ce projet depuis quinze ans. Aujourd'hui marginale, la REUT, avec 80 petites unités en France, est censée apporter des réponses à tous les problèmes car on réutilisera la moindre goutte 5 ou 6 fois. Le plan Macron prévoit de porter la REUT à 10% des capacités du parc épuratoire français (11 000 stations d'épuration (STEP)). Une aberration! D'abord ça coûte cher en énergie, ensuite on va prélever des volumes d'eau usées traitées qui sont aujourd'hui rejetées par les STEP dans le milieu naturel (rivières et nappes) et sont indispensables à la réalimentation de ce milieu. Enfin des incertitudes ne sont pas levées sur l'impact sanitaire de ces eaux réutilisées. Or le gouvernement a déjà fait sauter par décret tous les obstacles réglementaires qui en limitaient à juste titre le déploiement. Plus largement, les rédacteurs du plan Macron se sont inspirés des méthodologies du «Nudge», en mobilisant l'opinion publique autour de concepts qui ont l'apparence du «bon sens»: «Ah oui, c'est pas bête, la réutilisation...» Mais le diable gît dans le détail.

Macron a aussi évoqué la tarification progressive comme mesure ayant un effet sur les économies d'eau. Mais il s'est bien gardé de parler de la tarification sociale, alors que les villes qui se sont engagées dans cette voie ont, avec des résultats variables, combiné les deux (Montpellier, Dunkerque, Grenoble, Rennes, Muret, etc.). Ton avis ?

À l'origine toutes ces histoires de tarification sociale et éco-solaire ont été portées dans le débat public par le SIAAP (Syndicat francilien de l'assainissement), puis Suez, qui cherchaient à se refaire une beauté après des affaires de corruption. L'exemple de Dunkerque (Suez) est l'illustration achevée d'un véritable dévoiement que j'ai largement documenté à l'époque. Dans le meilleur des cas, on construit des usines à gaz, inutiles, pour se donner l'air (à gauche) de faire du social. De la com' politique à moindre frais! Rien d'étonnant à

ce que le plan Macron entonne l'air du social: toujours la manipulation des idées de «bon sens» comme antiphrase d'un programme résolument antisocial...

Ce qui est frappant aussi, c'est qu'il n'y a aucune mesure qui s'en prenne aux multinationales comme Veolia et Suez.

Avec Macron, c'est pire que cela, ce sont eux qui dictent l'agenda des institutions et en rédigent les programmes.

Comment vois-tu les perspectives de luttes dans le domaine de l'eau, au-delà de la lutte très importante contre les mégabassines ?

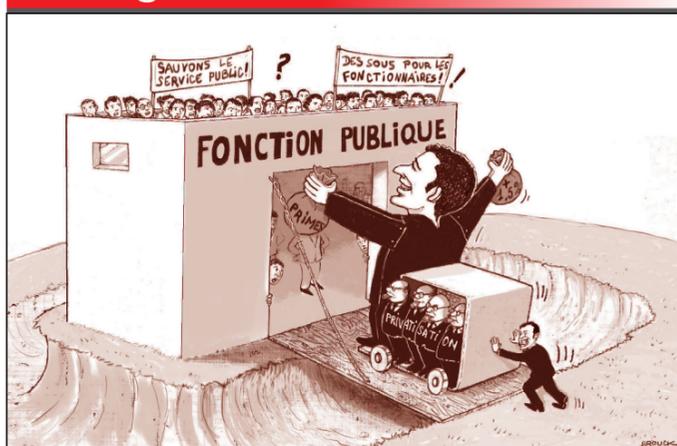
Le front s'est déplacé du petit au grand cycle dans les quinze dernières années, on est passé des luttes contre la gestion privée (DSP et concessions) à des mobilisations multiformes pour la préservation de la ressource et de sa qualité: bassines, pollutions, neige de culture, méthanisation... Demain de nouveaux enjeux vont apparaître: grands travaux hydrauliques, sources, forages, recul du trait de côte, qui lieront environnement, activité économique et aménagement du territoire et réarticuleront les luttes à de nouvelles échelles territoriales. **Propos recueillis par la commission nationale écologie du NPA**

1 — Guadeloupe, l'île sans eau. Enquête sur un effondrement, par Thierry Gadault et Marc Laimé, Massot éditions, 2022.

Marc Laimé sera présent à l'université d'été du NPA du 27 au 31 août 2023 à Port-Leucate.

La REUT: ça coûte cher en énergie, on prélève des volumes d'eau usées traitées, aujourd'hui rejetées dans rivières et les nappes et indispensables à leur réalimentation, et des incertitudes ne sont pas levées sur leur impact sanitaire

L'image de la semaine



Vu ailleurs

FRET SNCF: COMMENT LE GOUVERNEMENT ORGANISE LA GRANDE BRADERIE. C'est un dossier à 5,3 milliards d'euros. Ces aides publiques perçues par Fret SNCF entre 2007 et 2019 valent à l'entreprise l'ouverture d'une enquête par Bruxelles, après le dépôt de trois plaintes de ses concurrents. [...]

Pour éviter de rembourser cette somme, en cas de condamnation, Clément Beaune [ministre des Transports] a présenté, le 23 mai, un plan de «discontinuité économique». En clair: Fret SNCF va disparaître, remplacée par de nouvelles entreprises, afin que «la Commission constate une discontinuité économique entre Fret SNCF et les nouvelles entités», écrit le ministre des Transports, dans un courrier adressé à Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF. Pour Thierry Nier, secrétaire général de la CGT cheminots, il s'agit, ni plus ni moins, d'une «liquidation de Fret SNCF, l'outil public tel qu'on le connaît aujourd'hui». Le tout s'accompagnant d'une impressionnante vague de suppressions de postes: 459 emplois, soit 10% des effectifs de Fret SNCF, sont d'ores et déjà visés. Selon le projet de restructuration présenté en CSE, que l'Humanité a pu consulter, Fret SNCF sera scindée en deux. [...]

De plus, ces entités ne pourront pas reprendre l'appellation de Fret SNCF. Mais ce n'est pas tout: l'entreprise devra céder 30% de ses activités et 20% de son chiffre d'affaires à ses concurrents. [...]

Dans cette opération, Fret SNCF léguera 40% de ses actifs immobiliers, dont la plateforme logistique de Saint-Priest (Rhône). L'entreprise devra vendre au prix du marché 39 de ses locomotives électriques et restituer 23 engins moteurs loués. Un appel à volontariat sera lancé pour une mobilité volontaire sécurisée ou une mise à disposition de conducteurs Fret SNCF auprès des concurrents privés.

Naïm Sakhi, «Fret SNCF: comment le gouvernement organise la grande braderie», l'Humanité, 15 juin 2023

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **12€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (**chèque à l'ordre de NSPAC**) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM			
Tarif standard	6 mois	1 an	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €
Mensuel	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 40 €
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 90 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert		<input type="checkbox"/> 3 mois <input type="checkbox"/> 12 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@mpa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		
Hebdo	<input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre	
Tarif jeunes/chômeurs/précaires		
Hebdo	<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre	

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322554755

Date : Signature obligatoire